



Universités & Territoires

n°93

11 juin 2013

Sommaire



Spécial Nantes

Page 5 & 6 Entretien avec Patrick Rimbart, Maire de Nantes. **Page 7 & 8** : Entretien avec Olivier Laboux, Président de l'Université de Nantes. **Page 13 & 14** : Les délégations régionales de Campus France. **Page 17 & 18** Quille Construction imagine les cités universitaires de demain.

Tendance

Après le diffus et celui des CROUS, le secteur des Résidences gérées pour étudiants représente le troisième secteur du logement étudiant. En près de 30 ans, il a construit environ 120 000 logements étudiants et un peu moins de 1000 résidences.



Éditorial

Vivre la ville universitaire de demain



Par Nicolas Delesque
Directeur de la publication

Depuis dix ans notre lettre tente de valoriser des expériences locales diverses de collaboration entre le monde universitaire et les acteurs locaux.

Or, derrière le terme de collaboration se cache plusieurs problématiques. Si le caractère univoque de sa signification n'est pas à remettre en question, nous avons souvent tendance à laisser notre imagination se projeter dans un sens plutôt qu'un autre. La collaboration entre ces deux entités devient une mission avec un objectif utilitariste qui implique une nécessaire adaptation de l'université aux réalités du territoire.

Suite page 2)

Parties prenantes



(Suite de l'éditorial)

Le caractère national des fonctions de l'Université, voire avec les lois LRU, son caractère supranational et Européen, lui confère, dans notre pays habitué aux missions « transcendantales » impulsées par l'état central, un rôle immanent semblant flotter au dessus des constructions locales.

De cette vision largement partagée, s'est construit de nouvelles collaborations qui ont ouvert, un peu, le fonctionnement des universités aux acteurs locaux. On a vu émerger des collaborations entre certaines composantes des établissements et des acteurs économiques, des projets de recherches appliquées partagées,... Certes, mais a-t-on imaginé ce que pourrait vraiment signifier, comme richesse et progrès, une collaboration pleine et entière ? A-t-on exploré sans sujets tabous ce que pourrait aussi amener à l'Université et surtout comme enrichissement de ses missions, les richesses du « local », ses savoirs, ses ressources ?

Le caractère National de l'Université agit comme une sacralisation d'un objet que l'on pourrait, à la marge, adapté au local, mais dont les évolutions essentielles resteraient définis ailleurs. Cet état de fait, provoque presque une autocensure des acteurs, un confinement de la réflexion à des sujets que l'on a bien voulu mettre en partage sans abordé de façon symétrique les apports des uns et des autres dans le cœur de leur mission.

Autrement dit et de façon un peu provocatrice, et si les pouvoirs locaux avaient leur mot à dire sur les projets des établissements ? Et si les établissements avaient leur place dans la définition des politiques territoriales ?

Ces échanges et ces collaborations sont au cœur des réflexions des séminaires organisés par l'AVUF depuis de nombreuses années. Leurs déroulements sur des territoires différents, Lille, Bourges, Roanne, Aix-en-Provence, Nîmes, Albi, Poitiers ont montré à la fois, la richesse des expériences locales et la demande de dialogue et de co-construction de l'université et des villes de demain.

Ils ont aussi montré des différences, dues à la maturité de ces partenariats bien entendu, mais aussi dues à la nature et aux caractéristiques des acteurs : taille de la ville, organisation territoriale, nature des établissements...

L'organisation de ce séminaire à Nantes épouse cette approche en articulant les deux facettes, apport et attente pour les collectivités, qui peuvent naître de ses collaborations. Les expériences et échanges que nous relatons dans ce numéro ne sont pas toutes modélisables et applicables sur les autres territoires, mais elles constituent autant d'exemples d'initiatives qui mettent en jeu le territoires et l'Enseignement supérieur.

Mais ces réflexions, ces actions, aussi riches soient elles, ne suffisent pas pour faire aboutir des « projets universitaires de territoire » ou « des projets de territoires universitaires » pérennes si nous ne pensons pas aux moyens d'échange et de gouvernance partagée.

Les lois qui s'annoncent, enseignement supérieur et décentralisation vont-elles répondre à cette problématique en proposant un échelon de dialogue à l'instar de ce qui existe dans certains de nos pays limitrophes, sous la forme de sénat académique ou de conseil stratégique ? Va-t-on profiter de ce temps de discussion démocratique pour interroger le fonctionnement des conseils académique qui depuis 1991 ont élargi leur domaine de compétences à l'Enseignement Supérieur et en tirer quelques conclusions pour ce nouvel acte de décentralisation ? Peut-on rêver à la constitution sur chaque territoire métropolitain d'un vaste conseil académique regroupant largement les acteurs, non seulement de l'enseignement et de la formation, mais aussi ceux du développement territorial ?

L'émergence de territoire de la connaissance, ou de territoire apprenant ne pourra se faire sans une réflexion sur le pilotage et la définition démocratique de leurs stratégies. ■



Dans le cadre de son 20ème anniversaire, l'AVUF organise avec 3 collectivités une réflexion prospective sur «la ville universitaire de demain».

- 13 et 14 juin : Vivre la ville universitaire de demain, à Nantes
- 10 et 11 octobre : Aménager la ville universitaire de demain, à Aix-en-Provence
- 21 novembre : Penser, décider, et gouverner la ville universitaire de demain, à Paris.

www.colloques-avuf.com

Sommaire



Page 4 Programme du Colloque de l'AVUF à Nantes « **Vivre la ville universitaire de demain** ».

[Lire la suite](#)

Page 5 et 6 Entretien avec **Patrick Rimbert, Maire de Nantes**.

[Lire la suite](#)

Page 7 et 8 Entretien avec **Olivier Laboux, Président de l'Université de Nantes**.

[Lire la suite](#)

Page 9 Six écoles du Groupe IONIS sont implantées **sur trois sites en centre-ville de Nantes**.

[Lire la suite](#)

Page 10 Handisup à Nantes, **une approche innovante**.

[Lire la suite](#)

Page 11 Vélocampus met **Nantes à l'heure de la vélonomie !**

[Lire la suite](#)

Page 12 Campus du Tertre : **un quartier universitaire à l'européenne**.

[Lire la suite](#)

Page 13 et 14 Les délégations régionales **de Campus France**.

[Lire la suite](#)

Page 15 L'Ecole Centrale de Nantes **et Campus France**

[Lire la suite](#)

Page 16 Les journées inter culturelles nantaises **par ESN Nantes**.

[Lire la suite](#)

Page 17 et 18 Quille Construction imagine **les cités universitaires de demain**.

[Lire la suite](#)

Page 19 et 20 L'innovante **Résidence de la Réussite nantaise**.

[Lire la suite](#)

Page 21 Chronique de Loïc Gojard, Président de Résosup : **La mobilité des bacheliers et étudiants, une préoccupation territoriale. L'exemple de Nantes**.

[Lire la suite](#)

Page 22 et 23 Entretien avec **Philippe Queré, Président d'Interfaces Compétences**.

[Lire la suite](#)



Vivre la Ville Universitaire de demain Imaginer et concevoir ensemble la place des étudiants et des chercheurs dans nos villes en 2020

Programme du séminaire de Nantes - 13 juin 2013

- 14h00 Préambule. Présentation de l'organisation spatiale de l'enseignement supérieur nantais par l'agence d'urbanisme
- 14h15 Ouverture du colloque, par :
 - Johanna ROLLAND – Première Adjointe au Maire de Nantes
 - Olivier LABOUX – Président de l'Université de Nantes, au titre de la Conférence des Présidents d'Université
 - Hélène MANDROUX – Maire de Montpellier et Présidente AVUF.

1ère thématique : Ce que la ville universitaire de demain pourra offrir aux étudiants et aux chercheurs

- 15h00 - Intervention sur le rôle des collectivités locales en matière d'accompagnement à la réussite, par :
 - Johan TAMAIN – Vice-Président de Roannais Agglomération et Secrétaire Général de l'AVUF

■ 15h15 - Deux ateliers en parallèle :

Atelier 1 - Attractivité : Comment faire venir les étudiants et les chercheurs, contribuer à leur réussite ?

Participeront à cet atelier présidé par Hélène MANDROUX - Maire de Montpellier, Présidente de l'AVUF

- Antoine GRASSIN – Directeur de Campus France
- Nathalie CLOT - Directrice de la Bibliothèque universitaire d'Angers
- Hélène LESOURD - Responsable relations. Institutionnelles de l'Étudiant – Groupe Express-Roularta

Animation par François Rio – délégué général de l'AVUF

Atelier 2 - Accueil : Quelles nouvelles formes d'habitat des étudiants et des chercheurs, quelle vie de campus ?

Participeront à cet atelier, présidé par Faustin AÏSSI – Délégué Communautaire de Lille Métropole, Vice-Président de l'AVUF

- Vivent LABOURET – Directeur du CROUS de Lyon, au titre de l'Association Directeurs de CROUS
 - Philippe NICOLET – Président de Réside Études, au titre de l'Association Interprofessionnelles des résidences étudiantes
- Animation par Nicolas Delesque - Directeur d'Universités & Territoires

Soirée en bord de Loire

- 17h30 Départ en transport collectif pour visite d'un quartier en transformation

Arrêt à la Maison des Chercheurs étrangers

- 18h30 Quartier de la création sur l'île de Nantes et visite « en marchant »

- 19h00 Cocktail dînatoire offert par la Ville de Nantes à l'École Nationale d'Architecture, en bord de Loire
- Concert des sœurs DJALAB, chants et percussions d'Algérie

Programme du séminaire de Nantes – 14 juin 2013

- 8h30 Accueil - café
- 9h00 Présentation du projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche : Quel impact pour les collectivités territoriales ?
 - David CONSTANS-MARTIGNY – Association des Maires de Grandes Villes de France

■ 2ème thématique : Comment étudierons-nous et travaillerons-nous demain dans la ville ?

9h15 Exposé sur l'impact du numérique : les objets, les lieux et les usages, par :

- Florence DURAND-TORNARE - déléguée générale de l'association des Villes Internet

Questions - réponses – débat général.

3ème thématique : Ce que la ville universitaire de demain pourra attendre des étudiants et chercheurs

- 10h15 Deux ateliers en parallèle :

Atelier 1 - Citoyenneté, pratiques vertueuses, responsabilité sociétale : Comment faire société ?

Participeront à cet atelier présidé par Didier GUILLOT – Adjoint au Maire de Paris et Vice-Président de l'AVUF

- Abbassia HAKEM - Adjointe au Maire de Nantes
 - Elise RENAUDIN – Directrice Déléguée de l'AFEV
- Animation par Erick Gutknecht – Directeur de la Jeunesse / Ville de Nantes

Atelier 2 - Développement économique : Quelles interfaces entre la recherche, le capital humain et le développement économique local ?

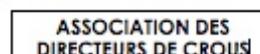
Participeront à cet atelier présidé par Christian LOUIT – Vice Président de la Communauté du Pays d'Aix et Trésorier Adjoint de l'AVUF

- Philippe QUERE – Président d'Interfaces Compétences
 - Olivier LABOUX – Président de l'Université de Nantes
 - Isabelle PELLERIN – Vice-président de Rennes Métropole
- Animation par Jean-Paul Domergue – Consultant / Sup'Conseil

■ 12h45 Allocutions de clôture

- Abbassia HAKEM - Adjointe au Maire de Nantes
- Didier GUILLOT – Adjoint au Maire de Paris et Vice-président de l'AVUF, échos sur les futurs « contrats État-Territoires »

La synthèse du séminaire sera publiée fin juin par un n° spécial de la Lettre « Universités et Territoires »



Nantes et l'enseignement supérieur : une communauté de destin

Patrick Rimbart est Maire de Nantes depuis un an. Il a succédé à Jean-Marc Ayrault, alors devenu Premier Ministre. Patrick Rimbart fait partie des grands élus locaux qui connaissent bien l'enseignement supérieur. Il est maître de conférences d'économie et a enseigné à l'IUT de Nantes. A l'occasion du Colloque de l'AVUF à Nantes, Patrick Rimbart nous a accordé un entretien.



Patrick Rimbart,
Maire de Nantes
(Crédit photo Patrick Rimbart)

Depuis longtemps, la ville de Nantes intègre la population étudiante comme une population cible de ses politiques publiques : d'où vient cette approche que nous ne retrouvons pas dans toutes les métropoles ?

Parce que nous considérons, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, que les étudiants sont une richesse pour notre ville qui est l'une des plus jeunes de France : 36% de sa population a moins de 25 ans. Nous sommes convaincus que, plus les étudiants investissent leur ville, plus la ville y gagne, innove et s'adapte aux évolutions. Nantes veut donc être le partenaire de la construction d'une vie d'adulte harmonieuse et épanouie.

Pour cela nous voulons agir collective-

ment dans tous les domaines, logement, transport, santé, accès aux loisirs, à la culture, au travail, à l'emploi... Nous avons conscience que le temps de vie d'un étudiant est sensiblement différent et c'est pour cette raison que nous avons mis en place des politiques spécifiques.

Au delà des dispositifs ou équipements spécifiquement destinés aux étudiants, Nantes donne l'impression d'avoir intégré de façon transversale les usages étudiants pour le transport, le logement,

Toutes les jeunessees de notre territoire ont besoin de vraies perspectives, d'investissements dans la formation, l'enseignement supérieur, la recherche, la vie associative, le sport, l'Éducation.

Car, au-delà des usages, nous avons le devoir de libérer les potentiels en menant une politique solidaire à destination de tous les jeunes, une politique qui conjugue accès à l'autonomie et à l'émancipation afin de les accompagner dans leur insertion sociale, professionnelle et leur réussite. C'est notre volonté qui n'est pas différenciée : Toujours mieux répondre aux attentes et aux besoins spécifiques des jeunes, de leurs familles, en particulier des plus modestes, dans un esprit d'amélioration et de progression dans l'action publique. Enfin, le développement ESR sur le territoire et le développement métropolitain sont interdépendants et constitutifs l'un de l'autre.

L'enseignement supérieur est le levier majeur qui permet au territoire de former un capital humain de qualité et c'est au niveau métropolitain que se considère cette problématique. C'est pour cette raison que la mise en place d'un schéma de développement universitaire partagé, de long terme, mis en valeur par une démarche collective, est porteuse de sens.

Elle permet de placer Nantes Métropole, comme acteur dans la durée d'une démarche ambitieuse affirmant l'évolution du pôle universitaire comme un axe structurant de projet de territoire. Notre objectif étant de se doter d'un projet urbain universitaire à l'échelle du territoire mais aussi d'assumer un projet de développement de l'attractivité et enfin d'avoir une réflexion sur le devenir des axes d'enseignement et de recherche qui feront de Nantes un campus du 21 siècle.

(Suite page 5)

(Suite de l'éditorial)

Nantes garde cette image de ville étudiante, conforté par les différents classements - taux d'étudiants, choix des étudiants,... Et pourtant elle ne figure pas dans la carte des Plan Campus. Comment analysez vous cet état de fait ?

Nantes a une grande université. A travers ses combats politiques et sociaux, ses évolutions pédagogiques et scientifiques, ses réussites dans le monde des savoirs français, mais aussi européens, avec ses générations d'étudiants, en cinquante ans d'existence elle est devenue un poumon de la ville et un acteur de son présent et de son avenir. Mais nous connaissons la réalité, celle d'exister et d'atteindre une masse critique, et nous n'avions pas, à l'époque, de stratégie partagée, de gouvernance aboutie, de visibilité réelle ce qui nous a effectivement mis à l'écart des plan Campus... Pour un temps... Nous sommes désormais campus prometteur, parce que nous avons fait le choix de « voir plus loin », parce que nous faisons ce pari d'encourager des collaborations multi-niveaux : métropolitain, régional et inter-régional autour d'une ambition commune et partagée.

Parmi les métropoles universitaires, Nantes est avec Lille une des villes avec le plus faible taux de couverture de logement CROUS dédié aux étudiants : comment appréhender vous cette situation ?

Une de nos grandes orientations stratégiques dans le cadre de notre politique de vie étudiante est d'améliorer la vie des étudiants dans la cité et, nous le savons, le logement est le principal poste de dépense des étudiants. Aujourd'hui, sur les 8000 logements CROUS de la région, il y en a 4049 à Nantes.

Pour cela, nous appréhendons la question de trois manières :

1/Coordonner nos actions avec les autres collectivités locales, la Région et le Département pour la réalisation de nouvelles Cité U mais aussi la rénovation du parc Nantais.

2/Répondre à la diversité des publics :

à travers son Programme Local de l'Habitat 2011-2016, a pour objectif de développer 1000 logements étudiants supplémentaires mais aussi de développer les colocations solidaires et toute nouvelle forme d'habitat solidaire.

3/Soutenir chaque étudiant pour avoir un accès au logement, dans toute la ville, à un prix abordable.

L'attractivité des villes et des universités est aujourd'hui un enjeu pour le développement territorial. La ville a-t-elle une approche particulière en direction des étudiants internationaux, et quels sont, à ce propos, vos collaborations avec l'Université ?

L'accueil des chercheurs et étudiants étrangers constitue un des leviers de l'internationalisation de la métropole nantaise. Car ils viennent certes se former à Nantes mais ils apportent également leurs cultures et leurs connaissances, et permettent ainsi le brassage des idées si propice au développement culturel et scientifique. Ce brassage qui fait de la ville une ville cosmopolite et solidaire.

Ouverture au monde, Mutualisation des forces, Coordination des idées et des projets, sont, je crois, les clés d'une politique en direction de chercheurs et des étudiants étrangers. Il faut savoir les accueillir dans de bonnes conditions mais aussi les orienter, les accompagner et les intégrer. C'est ainsi que, sur le même site, les étudiants et les chercheurs trouvent toutes les informations dont ils ont besoins pour se sentir bien à Nantes.. Mais il y a aussi l'association Autour du Monde et beaucoup d'initiatives associatives.. Aujourd'hui, Université, Écoles, organismes de recherche, CHU, sont regroupés autour de ces objectifs, nous travaillons en collaboration étroite avec tous nos partenaires pour mettre au cœur de nos dispositifs ces jeunes étudiants et chercheurs, c'est l'objet de l'association « Chercheurs étrangers à Nantes ». Enfin, nous partageons avec l'Université notre stratégie internationale, nous travaillons en étroite collaboration avec eux dans le cadre

L'enseignement supérieur contribue à créer une communauté de destin, nous devons donc affirmer l'équilibre naturel entre les acteurs de l'ESR et les collectivités.

Patrick Rimbart,
Maire de Nantes

de notre Agence à l'Internationale.

La loi sur la décentralisation aborde la vie étudiante par le prisme du logement étudiant. On s'aperçoit que les collectivités avancent de façon éparpillées sur la reprise ou non de certaines compétences. Quelle est la position de la ville de Nantes et de la Métropole ?

Nous pensons que nous avons un rôle à jouer beaucoup plus important que celui du logement étudiant. Dès sa création Nantes Métropole a pris ses responsabilités en accompagnant le développement de l'enseignement supérieur sur son territoire. Ainsi depuis 10 ans les élus ont choisi d'investir plus de 10M€ par an sur les opérations de construction et d'équipements à destination des établissements d'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur contribue à créer une communauté de destin, nous devons donc affirmer l'équilibre naturel entre les acteurs de l'ESR et les collectivités. Les Métropoles favorisent la dynamique de site, la concertation entre acteurs, la vie universitaire. Les Régions sont les lieux de la cohérence et de la construction de grandes universités fédérales autour des PRES, l'espace Loire-Bretagne et l'axe Nantes-Rennes sont les lieux privilégiés des grands projets de dimension européenne et mondiale ■

L'Université de Nantes : un rôle pivot du développement territorial

Olivier Laboux est professeur des Universités depuis 2003. Avant son élection à la présidence de l'Université de Nantes le 30 mars 2012, il occupait les fonctions de Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Nantes depuis 2009 et de Directeur du Pôle Odontologie du CHU de Nantes depuis 2004.



Olivier Laboux, Président de l'Université de Nantes

Un peu plus d'un an après votre élection en tant que président d'université, quels sont les grands chantiers sur lesquels vous avez pu avancer ?

Cette première année a été une année très fortement marquée par les problématiques budgétaires. Nous avons effectué un véritable travail de fond qui s'est avéré colossal : structuration d'indicateurs RH et financier, réalisation d'un audit avec la Caisse des Dépôts et Consignations, cartographie de nos formations, structuration d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire... Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas synonyme d'une démarche uniquement gestionnaire, ni de repli sur soi, bien au contraire !

Cette première année a été marquée par un dialogue permanent à tous les niveaux : dialogue social avec nos personnels, nos étudiants et leurs représentants ; Dialogue de gestion avec les composantes de l'université avec la mise en place anticipée de Contrat pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ; dialogue avec nos autorités de tutelle et nos partenaires... Sans cette nécessaire structuration et sans cette démarche de dialogue permanent, il était impossible de mettre en oeuvre le projet pour lequel j'ai été élu et de le traduire en projet pour l'établissement. C'est désormais chose faite. Par ailleurs, j'ai découvert aussi un établissement pluridisciplinaire incroyablement riche, qui va de l'avant, fortement ancré sur son territoire, tourné vers l'extérieur, avec une belle dynamique étudiante et 64 laboratoires talentueux... Désormais, nous devons cultiver le temps d'avance dont nous bénéficions avec un objectif clair à 10 ans : être la première des universités interdisciplinaires françaises.

Comment la communauté universitaire et plus largement les acteurs locaux voient-ils la réforme proposée par l'État concernant l'enseignement supérieur ?

Il m'est difficile de m'exprimer au nom de chacun. Toutefois, ma vision de président d'Université serait de dire que la loi ESR, qui va bientôt être discutée au Sénat, ne remet pas en cause la LRU mais tente d'y apporter des améliorations, en terme de place de l'étudiant, de collégialité, d'organisation territoriale notamment. Il n'en reste pas moins qu'il ne solutionne pas les problématiques budgétaires qui restent à la base de tout développement. Pour se focaliser sur

ce point territorial, même si le projet de loi semble laisser une certaine latitude aux établissements quant à l'organisation qu'ils souhaitent construire, il faut que cela permette une réelle plus value, en terme de lisibilité pour les familles, les étudiants (carte de formation par exemple) et l'ensemble de nos partenaires (entreprises, collectivités, associations, acteurs culturels,...), ainsi qu'en terme de cohérence d'ensemble sur la formation, la recherche, l'innovation. Même si nous parlons beaucoup aujourd'hui de structuration, le « comment », le plus important est de savoir le « pourquoi ». A cela, nous y travaillons, avec l'impérieuse nécessité de prendre le temps d'un processus de maturation au sein des établissements.

Au début de votre mandat, vous annoncez un rapprochement avec les autres universités des Pays de la Loire, où en êtes vous concrètement ?

Nous travaillons actuellement au niveau régional à la mise en place d'une structure fédérale, probablement une CUE (Communauté d'universités et établissements), qui regroupera les universités de Nantes, Angers et Le Mans. L'École centrale de Nantes, également sous tutelle du MESR, aura à se positionner par rapport à cette organisation. Y seraient rattachés par conventions les grandes écoles, les organismes de recherche et les deux CHU des Pays-de-la-Loire. Toutefois, même si nous y travaillons depuis plusieurs mois maintenant, les modalités précises sont liées à l'évolution de la loi. Bâti de grosses structures, par principe, n'a pas d'intérêt à mon sens.

(Suite page 7)

(Suite de la page 8)

Je suis très attaché à la simplification du « mille-feuille » administratif. Au risque de me répéter, il est primordial qu'une nouvelle entité ait du sens. C'est la condition sine qua non pour que nos étudiants et nos personnels adhèrent à un nouvel ensemble et qu'une identité commune puisse se créer et être comprise. Si la structuration régionale est tout à fait essentielle, je ne perds pas de vue que l'enjeu final est de pouvoir se projeter au niveau du Grand Ouest en intensifiant nos collaborations bi-régionales, avec Rennes notamment. **C'est ainsi que nous pourrions exister au plan européen.**

Quelle est l'implication des collectifs de la région nantaise dans le développement de votre établissement ?

A Nantes, l'ensemble des acteurs joue collectif et c'est ce qui donne l'identité du modèle nantais d'enseignement supérieur. Ce n'est pas simplement une affirmation, c'est un aussi un miroir que nous renvoie l'extérieur. Au-delà du soutien budgétaire essentiel contractualisé avec la Région et la Métropole, au-delà de stratégies communes et de schémas de développement auquel nous contribuons, nous sommes dans une prise de conscience partagée que les enjeux d'innovation et de formation tout au long de la vie sont les enjeux de demain. Une métropole, une Région, ne peuvent évidemment pas faire l'impasse sur la société et l'économie de la connaissance. C'est une réalité en

devenir et les Universités seront le pivot de cette métamorphose sociétale.

Selon vous, que peut faire l'université pour favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur, à l'université ?

L'Université est ouverte à tous, mais il faut faire en sorte que personne n'y vienne par hasard. L'Université de Nantes mise sur l'orientation anticipée et développe une politique très active en direction des lycéens. Nous proposons ainsi aux futurs étudiants un dispositif complet et véritablement novateur en favorisant une connaissance progressive de l'université : Un site « lycéens » qui sert de plate-forme d'orientation, de conseils et d'auto évaluation, des vidéos de présentation de chaque filière, des fiches détaillées sur chaque filière de licence... De plus, un réseau de « correspondants université » a été mis en place dans tous les lycées du département et fonctionne parfaitement bien.

Quelle est l'expression de la « Responsabilité Sociétale des Universités » et les actions mises en place dans votre établissement ?

Beaucoup de choses ont été accomplies depuis 2007 dans notre établissement, avec notamment l'adoption d'un agenda 21 grâce auquel l'université a avancé sur de nombreux points comme le tri des déchets, la démarche « écoresponsable » dans les appels d'offres, etc. La mission université 21 est également à l'origine de nombreux événements sur la thématique du développement durable

qui contribue à la sensibilisation de nos publics internes. Cette question, nous la creuserons notamment au mois de septembre prochain au cours du colloque « Ecocampus. Comment construire le campus responsable de demain ? » que nous accueillerons à Nantes et qui rassemblera tous les acteurs de l'enseignement supérieur sur cette thématique. Par ailleurs, le prisme du développement durable irrigue naturellement la réflexion de nos chercheurs. La science ne peut pas être déconnectée des enjeux sociétaux. Il s'agit d'ailleurs d'un de nos trois pôles de recherche interdisciplinaire. Mais, au delà de la mise en oeuvre d'une politique globale de développement durable, la responsabilité sociale des universités (RSU) devient, par essence même de leur objet, sociétale. En effet, elle procède, d'un lien plus identifié entre l'université et son territoire, celui de la coopération et de la solidarité. **La RSU, c'est une université véritable acteur du développement de son territoire, vectrice d'accès au plus grand nombre à l'enseignement supérieur, porteuse de connaissances et d'innovation, et capable de porter l'engagement d'étudiants citoyen au sein de la communauté universitaire mais aussi dans la société.** Pour répondre à votre question, l'université de Nantes, c'est un rôle pivot du développement territorial aux plans métropolitain, régional et interrégional, c'est une politique de diffusion de l'innovation lisible et ambitieuse, et c'est aussi plus de 130 associations étudiantes au coeur même de la Cité. ■

Retrouvez les archives depuis 2003.
Feuilletez les numéros en ligne.
Téléchargez au format PDF.

www.universites-territoires.fr

Un campus au coeur de la ville

Par Mathias Bocabeille, responsable éditorial de IONIS Education Group

Six écoles du Groupe IONIS sont implantées sur trois sites en centre-ville, sur plus de 6 700 m². Portées par une dynamique régionale forte, leur situation géographique au coeur de la Cité est un atout considérable pour le millier d'étudiants qu'elles accueillent et favorise l'émergence de projets communs. L'année dernière, les trois écoles de l'ISEG Group ont pris place dans un monument classé, rue Bréa.

« Le campus urbain IONIS Education Group de Nantes est situé dans l'hyper-centre de l'agglomération. Ses différentes implantations font le lien entre le côté moderne de la ville – quartier Cours des 50 Otages – et ancien – autour du Théâtre. Il est lié à l'histoire de la ville, au coeur de la vie étudiante, au carrefour de la vie économique et culturelle. C'est un avantage pour l'ensemble des étudiants qui trouvent à proximité de leurs écoles, des commerces, des musées, des transports et des logements. Cette situation est très utile pour l'organisation du travail pédagogique et le contact avec le tissu économique régional. »

DES PASSERELLES ET DES PROJETS

L'ISEG Group et Epitech - l'école de l'innovation informatique – sont implantés rue Flandres-Dunkerque et rue Bréa, alors que l'ISEFAC Bachelor et e-artsup, école de création numérique sont situées rue

Armand Brossard. « Nos étudiants vivent ensemble et nous renforçons chaque année un peu plus les projets communs, poursuit Ghislaine Oukache de l'ISEG Group. Les différentes écoles du Groupe IONIS évoluent dans des univers complémentaires. Ce sont également des passerelles essentielles pour la vie associative. » Cette transversalité a par exemple permis cette année de faire émerger le projet NG Drone, avec des étudiants d'Epitech et d'e-artsup, qui consiste à piloter un drone avec la main, sans contact ; une innovation qui intéresse notamment de grandes sociétés informatiques. « Ce projet de nouvelle génération de télécommande a beaucoup fait parler de lui, commente Aymeric Fouchault, directeur du développement régional d'Epitech Nantes. Cette proximité entre écoles a bien évidemment été très utile. La particularité de nos locaux, c'est qu'ils sont ouverts 24 h/24 toute la semaine. Nos étudiants peuvent donc travailler quand ils le veulent. »

Alors que de nombreux pôles d'études supérieures se retrouvent géographiquement isolés, souvent mal desservis, le Groupe IONIS, qui rassemble plus de 18 000 étudiants dans 20 écoles et entités en France, a développé des campus urbains situés dans les hyper centres des agglomérations. En plein milieu des villes, proches des gens, des lieux d'activités, de culture, des transports et des commerces. ■

INFO +

<http://www.ionis-group.com>



« L'implantation au centre des villes est une priorité et un choix propre à notre groupe, à sa culture. Aller en périphérie des villes présente de nombreux inconvénients pour les étudiants, alors exclus d'une grande partie de la vie. Nous faisons le choix des centres névralgiques des agglomérations, là où il se passe des choses. Demeurer ou s'implanter au centre-ville a un coût, c'est certain, mais cela a aussi une valeur. C'est un choix que nous assumons et qui possède de nombreux avantages pour l'étudiant, sa famille et également sa qualité de vie. C'est finalement un service. »

Marc Sellam,

président-directeur général de IONIS Education Group



Handisup à Nantes, une approche innovante

Par Soizic Martin

Fondée à Nantes en 1989, Handisup a pour premier objectif de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes handicapés. En 1995 son activité évolue pour s'intéresser également à l'entrée dans la vie active de ces étudiants. Et depuis 2005 un service d'aide aux familles s'est développé. L'association est membre de la FNASEPH (Fédération des associations au service des élèves présentant une situation de handicap). Reportage.

Que ce soit au sujet de l'accompagnement aux familles (école, accueil périscolaire, loisirs...), du parcours d'enseignement supérieur ou de la préparation à la vie active, Patrice Fondin, délégué général de l'association, insiste : « il est primordial pour nous de considérer l'aide humaine au service de l'autonomie, et non pas comme de l'assistantat ».

En ce qui concerne les étudiants, le but de l'association est de pouvoir les faire bénéficier d'études supérieures. Handisup travaille donc en étroites collaborations avec les établissements et ajuste leur coopération en fonction des besoins de chaque élève, laissant ainsi son rôle à l'université. Les référents étant là pour permettre les aménagements nécessaires ainsi que l'accès concret aux salles de cours mais également pour les transports, les loisirs et l'aide humaine. Un service d'accueil permet aussi un accompagnement pour l'inscription en université. En cette année scolaire, 250 jeunes sont épaulés de cette manière.



Dans une suite logique s'inscrit la question de l'insertion professionnelle. C'est ici qu'Handisup aide à mettre au point son projet professionnel. Puis s'emploie à diffuser les profils de compétences au sein de son réseau d'entreprise, afin de mettre en relation les profils recherchés avec les profils proposés.

L'association organise régulièrement à ce sujet des ateliers à thèmes et des rencontres. « Nous misons sur la qualité de la prise en charge, et tentons de faire le lien pour arrêter de sectoriser école/demandeurs d'emploi. Pour éviter la rupture » évoque Patrice Fondin. « Cependant nous sommes dans une fragilité économique, car celle-ci n'est pas organisée de manière structurelle et nous devons consacrer trop de temps à chercher des financements ».

En effet le soutien de l'Agefiph qui finançait au niveau de l'insertion prends fin au mois de juin prochain et aucun dispositif de remplacement n'a été proposé pour l'instant du côté de l'enseignement supérieur. La seule solution trouvée à l'échelle locale est donc aujourd'hui de se tourner vers les employeurs autant public que privés. « Certaines entreprises ayant un budget dédié, » continue Patrice Fondin, « on peut imaginer qu'elles fassent appel à des structures comme la nôtre »

Un rapport d'étude du service juridique de l'état est également attendu pour juin. « Nous essayons de développer l'accès en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap » termine le délégué général, « sans être centré sur le



médical. Que les lieux de vie ordinaires soient réellement inclusifs comme le dit la loi, et faire comprendre que l'insertion nécessite un processus en amont. Il faudrait que la politique de structure d'insertion des jeunes intègre directement les jeunes handicapés. » ■

Info +

<http://www.handisup.fr/>

À Nantes et ailleurs

■ Aujourd'hui Handisup compte 52 salariés dont 35 équivalents à des temps pleins. 40 de ces emplois faisant partis du service d'accompagnement d'aide humaine. Pour ce qui est des usagers, ils sont presque 500 par an, répartis dans les trois secteurs.

■ La CPU a publié le « Guide d'accueil de l'étudiant handicapé à l'université ».



Info +

http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Guide_Handicap.pdf

■ Nantes a été la première association Handisup à se créer. Sur ce modèle d'autres associations régionales se sont créées. Rennes vient par exemple de franchir le cap des 1000 jeunes ayant bénéficié de l'aide de HANDISUP.

Info +

<http://www.handisupbretagne.org/>



Vélonomie nantaise

Par Soizic Martin

Vélocampus met Nantes à l'heure de la vélonomie ! L'association est née il y a seize ans d'une volonté d'offrir aux étudiants en difficulté un moyen économique de déplacement. Peu à peu, l'idée s'est étoffée : autour de la location d'un vélo, de nombreux autres projets et activités viendront peu à peu se greffer, tels que des ateliers de réparation des vélos permettant la « vélonomie » ou comment devenir autonome avec son deux roues !

Si le prêt de vélo est réservé aux étudiants, les ateliers et autres manifestations (voyages, bourses aux vélos...) sont ouverts à tous. Et ça marche ! Aujourd'hui l'association compte quatre salariés dont un à temps plein. Cinq après-midi par semaine le local technique est ouvert, tenu par un des référents. En plus d'offrir un espace convivial, à l'abri du froid et des intempéries, il fournit les outils et conseils nécessaires aux adhérents ainsi qu'un stock de pièces d'occasions gratuites ou à prix libre. Quant aux bénévoles les plus expérimentés, ils ont choisi de prendre en charge l'ouverture du site le samedi pour les bricoleurs du week-end ! Pour Nicolas Caradec, gestionnaire de l'association « *les utilisateurs sont presque à 50% des filles, il n'y a pas de sexisme dans le secteur bricoleur-cycliste !* »

COMMENT ÇA ROULE ?

En ce qui concerne la location, Les vélos sont délivrés aux étudiants pour une durée d'un an moyennant une adhésion à l'association (de 45 à 55 €/an selon que l'établissement soit conventionné ou non) ainsi qu'une caution. Il est simplement demandé aux bénéficiaires de prendre en charge l'entretien de l'appareil et au moment de la restitution un diagnostic est effectué afin d'évaluer ensemble l'état du vélocampus.

Pour les ateliers, ouverts à tous, il suffit d'adhérer à l'association. La cotisation annuelle s'élevant de 8 à 12 euros. Afin de s'adapter et pouvoir répondre au mieux à la demande, Vélocampus s'est attelé à

un nouveau projet : l'Atelier mobile qui devrait voir le jour en septembre 2013. Il permettrait d'aller se poser dans d'autres parties de la ville, de participer à des festivals et événements mais également de proposer des interventions dans les milieux scolaires.

Les autres activités dépendent des propositions, envies et engagements des bénévoles. Vélocampus met à leur disposition les cartes-réseaux, personnes ressources et outils afin de réaliser son projet. On les retrouvent aussi participants actifs des « vélorutions » sorties manifestatives prônant les moyens de transport non-polluants. L'initiative continue donc de bourgeonner, de créer de nouvelles branches, engagées pour l'entraide, le lien social et l'écologie. ■

Info +

<http://velocampus.net/>

En chiffres

Vélocampus c'est :

- 300 vélos prêtés par an
- 258 000 déplacements par an
- 3,3 nombres de déplacements par jour les jours de déplacement
- 0,21 euros de coût par déplacement. ■

Campus du Tertre : un quartier universitaire à l'européenne

Par Bruno Martin, Géographe & Consultant indépendant*

L'Université de Nantes a longtemps été la plus importante université pluridisciplinaire de province. Héritière de l'Université de Bretagne du 15ème siècle, c'est en 1961 qu'elle voit le jour. Suite à la création des « régions de programme » en 1955 et avec la naissance des « Pays de la Loire », l'université se retrouve alors au centre d'une nouvelle académie en construction. Bâtie initialement autour de 4 disciplines (médecine, sciences, lettres et droit), elle compte aujourd'hui plusieurs campus sur l'agglomération nantaise, ainsi que des délocalisations à Saint-Nazaire et la Roche-sur-Yon.

se trouve le Château du Tertre qui donnera son nom au futur campus universitaire d'origine : il accueille aujourd'hui des cours et autres séminaires ou colloques. « Seuls cohabitent avec ces propriétés de grandes familles quelques fermes. On y trouve même encore en 1960 quelques plants de vignes » (témoignage lors des 50 ans de l'Université de Nantes). Les 4500 étudiants des facultés de lettres et de droit de l'époque se retrouvent sur ce nouveau campus, dans une zone qui n'est pas encore urbanisée au Nord de la ville.

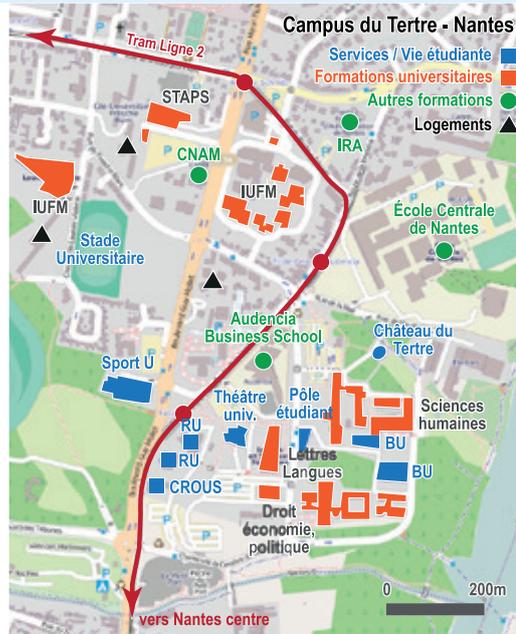
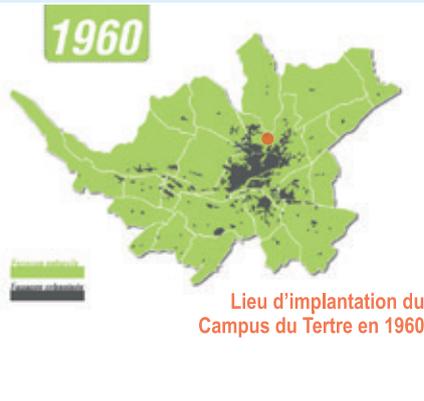
En 50 ans, l'étalement urbain s'est accru et « la surface urbanisée de l'agglomération nantaise, c'est-à-dire occupée par des logements ou des zones d'activités, a été multipliée par trois et demi ». C'est le constat que dressait en 2011 un atelier sur le datajournalisme à Nantes. Avec le temps, le Campus du Tertre a été littéralement « rattrapé par la ville ». Aujourd'hui, le « Tertre » comprend les formations en droit, lettres, langues, sciences humaines et sociales, STAPS, l'IUFM, ainsi que l'IEMN-IAE. On y trouve également le théâtre universitaire, le sport universitaire et le siège administratif du CROUS. Le lieu central de vie étudiante est le pôle étudiant mêlant information, diffusion culturelle, détente et restauration. Parcouru du Nord au Sud par une ligne de transports en commun sur site propre (TCSP, ligne 2 du tram nantais), le campus s'articule autour de cette voie de communication majeure qui met le centre de Nantes à 15 minutes et la gare SNCF à 20 minutes.

Le Campus du Tertre a la configuration d'un quartier d'enseignement supérieur à l'européenne qui contient les éléments fonctionnels de mobilité (tramway, piétons, pistes cyclables), formation, services aux étudiants (lieux de vie) et logement. ■

Info +

<http://historial.univ-nantes.fr>

* <http://about.me/bruno.martin>



Crédits :
Association Libertic / AU-RAN, octobre 2011, atelier de datajournalisme.
Fond de carte © les contributeurs d'OpenStreetMap.

Nantes est historiquement une grande ville du commerce international et de l'industrie. Cité de la façade atlantique, elle a grandi au rythme du développement de ses circuits commerciaux et de ses activités portuaires hérités du Moyen-Âge. Aujourd'hui, elle est aussi une ville étudiante reconnue : sur une agglomération de 600 000 citoyens, un habitant sur 12 est étudiant. 50 000 jeunes étudient quotidiennement sur le territoire et environ 30 000 sont inscrits à l'université. Les campus universitaires, diffus mais intégrés à l'unité urbaine, sont au nombre de six : Chantrerie et Fleuriaye à Carquefou, Tertre, Michelet-Lombarderie, Joffre (IUT)

et centre-ville (formations de santé et présidence). Il faut savoir que depuis la Révolution Française et durant près d'un siècle et demi, les formations universitaires nantaises se limitaient au seul enseignement de la Médecine. La ville a d'ailleurs financé intégralement cette formation, justifiant ainsi l'existence d'un enseignement supérieur à Nantes jusqu'à la création d'une nouvelle université de plein exercice.

Un premier campus qui se trouvait initialement à la campagne - En 1958, le domaine de la Lombarderie, en bordure de l'Erdre, est acheté par la ville de Nantes. Au milieu de ces 200 hectares de cadre verdoyant



Les délégations régionales de Campus France : la qualité de l'accueil passe par une présence locale

L'attractivité de l'enseignement supérieur de la France passe par la qualité d'accueil des étudiants étrangers sur le territoire français. Campus France, soucieux d'accompagner l'étudiant d'un bout à l'autre de la chaîne de mobilité, est conscient que cette qualité d'accueil ne peut pas être dissociée d'une présence locale.

L'EPIC Campus France dispose de sept représentations régionales, implantées dans les villes de Toulouse, Montpellier, Lyon, Strasbourg, Marseille, Nancy et Nantes. Grâce à leur connaissance du tissu local, les délégations régionales peuvent offrir des services appropriés pour faciliter le séjour des étudiants et chercheurs étrangers. Leur proximité et leur connaissance du terrain leur permettent de jouer également un rôle primordial en termes de promotion et d'attractivité de la Région, en liaison avec les services opérationnels des établissements d'enseignement supérieur. Elles contribuent ainsi régulièrement à la mise en œuvre d'actions spécifiques avec les partenaires universitaires.

Dans le cadre d'une coopération renforcée avec les sites universitaires, Campus France va s'appuyer davantage sur ces délégations. Hormis leurs activités de gestion des bourses de mobilité dépendant de leur secteur géographique, ces représentations régionales auront donc vocation à contribuer aux objectifs d'amélioration de l'accueil des étudiants en étroite interaction avec les communautés d'université et d'établissements. Ces délégations participeront activement à la mise en place en région des dispositifs de guichets uniques, véritables plates-formes d'accueil permettant aux étudiants de mener à bien l'ensemble des formalités administratives et pédagogiques.

Info +

www.campusfrance.org



Trois questions à..

Bertrand Sulpice, Directeur du Département de la Mobilité de Campus France

La présence à Nantes d'une des sept délégations de Campus France est le fruit d'une histoire particulière, d'une conjonction d'éléments particuliers ?

Les délégations académiques ou régionales ont été créées dans les années 70-80 afin de pouvoir accueillir les étudiants boursiers sur tout le territoire. A l'origine implantées sur plus d'une dizaine de lieux, elles sont donc désormais au nombre de 7, dont Nantes qui est une région importante pour les étudiants étrangers, à la fois en raison de la concentration d'établissements d'enseignement supérieurs de très bon niveau et du nombre d'entreprises implantées localement. L'académie de Nantes accueille en effet 13,5% d'étudiants étrangers et vient en dixième position dans les destinations d'études en France¹. Cette présence s'explique également par les partenariats que Campus France a pu conclure avec les établissements qui lui confient l'organisation logistique de l'accueil et la gestion de leurs mobilités.

Etre une «antenne» locale d'une agence nationale vous amène certainement à développer des rapports privilégiés avec les autres partenaires : pouvez-vous nous décrire ces partenariats ?

La Délégation Académique de Nantes est en contact avec l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale : établissements d'enseignements supérieurs, CROUS, collectivités territoriales et les communautés d'université et d'établissements. Le positionnement de la Délégation Académique de Nantes au sein même de l'UFR Sciences et Techniques traduit bien la volonté de Campus France d'être au cœur du dispositif d'accueil des étudiants étrangers et tout particulièrement des boursiers dont la gestion lui est confiée. Partant du principe que l'accueil commence avant même l'arrivée sur le territoire national, Campus France s'appuie sur les Ambassades et un réseau

de prestataires afin de mettre en œuvre les prestations d'accueil adaptées au séjour des boursiers. Une fois installés à Nantes, Campus France assure également le suivi logistique et administratif du séjour des boursiers et rencontre régulièrement les établissements qui accueillent les boursiers du gouvernement français.

Développer l'attractivité et donc la qualité de l'accueil des étudiants étrangers est une priorité nous rappelle Antoine Grassin, directeur de l'Agence. Avez-vous mis en place des moyens de suivi et d'évaluation de ces axes de développements? et avec quels partenaires ?

La qualité de l'accueil se fera nécessairement avec l'ensemble des partenaires locaux. La participation de Campus France à l'accueil organisé localement pourra être de l'ordre de plusieurs journées de présence au moment de la rentrée universitaire jusqu'à l'intégration de personnel de Campus France dans les équipes d'accueil mises en place par les différents acteurs locaux. Alors Campus France sera en mesure d'accueillir tous les étudiants étrangers et pas seulement les étudiants boursiers comme c'était le cas jusqu'à présent. Le suivi et le développement des actions de Campus France dans ce domaine seront mesurés par les indicateurs d'activité et de performance qui figurent dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens de Campus France pour 2013-2015. ■



En région



Catherine Samson-Legros, Assistante de gestion à la délégation académique de Nantes.

« Depuis 1983, date de mon arrivée à la délégation académique de Nantes pour le CIES, j'ai suivi l'évolution de la structure en travaillant pour Egide et désormais Campus France.

Mon rôle consiste à contribuer à l'organisation de la venue des étudiants boursiers depuis leur pays d'origine jusqu'à l'académie de Nantes et à leur séjour en France. Ces étudiants sont issus des différents programmes de mobilité gérés par Campus France : bourses Eiffel, programme de la Nouvelle Calédonie, BELC... La plupart du temps, ce sont des boursiers du gouvernement français qui bénéficient de services d'accueil standardisés. Cependant de plus en plus de gouvernements étrangers ou d'entreprises nous confiant la gestion de leur programme de mobilité, je peux être amenée à leur fournir un ensemble des services ad hoc décidé lors de la signature de la Convention entre Campus France et le mandant.

Chargée de la gestion administrative, financière, pédagogique et humaine des étudiants boursiers, je remplis ma mission en m'appuyant sur les relations privilégiées que j'ai pu établir au fil des ans avec les Universités de Nantes, Angers et Le Mans ainsi qu'avec les différentes unités des Relations Internationales des Grandes Écoles ECN, AUDENCIA, Ecole des Mines, Ecole du Bois, ESTHUA, ESA...

Une de mes plus grandes satisfactions consiste à établir des relations de confiance non seulement avec les établissements d'enseignement supérieur, avec le CROUS ou les logeurs privés, mais aussi avec les étudiants eux-mêmes à qui j'essaie d'offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. En général, ils sont d'ailleurs très satisfaits de leur séjour en France, ce que confirme l'enquête Campus France TNS Sofrès de 2011 selon laquelle 9 étudiants sur 10 recommandent la destination France pour des études supérieures. ■

Les journées inter culturelles nantaises

Par **Steven Benoit**, chargé de communication pour l'association *Autour du Monde* - ESN Nantes

Créé à l'initiative de jeunes étudiants de l'association *Autour du monde* - ESN Nantes, le festival « *Les journées inter culturelles* » existe depuis une dizaine d'années à Nantes et célèbre la diversité des cultures.

Ce projet a vu le jour au sein d'une ville où les activités culturelles et internationales sont très présentes. De nombreux événements culturels prennent place dans la ville. Par ailleurs, trois mille cinq cents internationaux étudient à Nantes chaque année. Il y a dix ans, l'association a donc décidé d'organiser un événement mêlant les thématiques culturelles internationales : les Journées inter culturelles ont ainsi vu le jour.

Ce projet permet aux étudiants, venant d'horizons très divers, de faire découvrir leur culture à la population nantaise. C'est un événement entièrement basé sur le volontariat et l'association est très reconnaissante envers tous les étudiants internationaux qui passent plusieurs jours à préparer des plats, des pièces de théâtre ou des danses afin d'animer ces journées, participant pleinement à la réussite du festival.

Outre le fait de découvrir plusieurs cultures, ce festival est l'occasion d'aller à la rencontre des personnes, de parler, de partager les expériences et d'essayer de comprendre une autre vision du monde... un moyen de casser certains stéréotypes, simplement en naviguant entre les stands. En permettant un échange actif entre les participants, les bénévoles et les visiteurs, le festival se veut non-seulement créateur de lien social puisque qu'il permet de rapprocher les étudiants internationaux de la population locale mais aussi vecteur de cohésion entre les étudiants internationaux qui participent activement à la réalisation du projet et deviennent ainsi acteurs de leur propre séjour de mobilité et animateurs de la vie étudiante locale. Cette année, une trentaine de bénévoles ont permis le déroulement de cette 10ème édition sous la houlette de la prési-

dente Alena Sykorova et du vice-président Denis Boullon. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : le jeudi 11 avril, en partenariat avec l'université de Nantes, des activités et un concert ont été proposés à tous les étudiants ; puis le samedi 13 avril, le festival était ouvert à tout public. Environ quatre cent personnes sont venues apprécier des plats aux saveurs du monde, admirer les danses de capoeira, participer à des ateliers jeux, calligraphie chinoise ou cuisine...

Les Journées Inter culturelles permettent de représenter la diversité de l'agglomération nantaise. Il s'agit un événement phare de l'association *Autour du Monde*, représentatif de la pluralité culturelle et de la diversité internationale que défend chaque association membre du réseau Erasmus Student Network dans son territoire. ■

INFO + www.esn-nantes.org

FACEBOOK : [Autourdumonde](https://www.facebook.com/Autourdumonde)

TWITTER : [#EsnNantes](https://twitter.com/EsnNantes) #J12013

News ESN France

■ **Plate-forme nationale du réseau ESN France.** Du 31 mai au 2 juin, près de 80 bénévoles et élus des 25 associations du réseau ESN France se sont retrouvés à Nice pour la deuxième plate-forme nationale de 2013. Cet événement central dans la vie du réseau permet la diffusion de bonnes pratiques, l'échange autour de projets menés par les associations et la formation des bénévoles.

■ **Lancement de l'Erasmus Impact Study.** En collaboration avec un consortium de partenaires, ESN mène cette année une large enquête commandée par la Commission Européenne sur l'impact du programme Erasmus. Le questionnaire en ligne est destiné à tous les étudiants : mobiles, anciens mobiles et non-mobiles. Le président d'ESN International rappelle que ce projet est l'un des plus importants de l'histoire de notre réseau et qu'il sera crucial dans la définition du futur de la mobilité étudiante.

INFO + <http://goo.gl/3d1fx>



Les journées inter culturelles à Nantes.
(Photo Adeline Liot)



Le concept Océanis appliqué au projet de réhabilitation de la Cité Universitaire Heinlex à Saint-Nazaire.

Filiale régionale de Bouygues Construction basée à Nantes, Quille Construction intervient dans toutes les phases d'un projet de construction : conception, réalisation, maintenance et exploitation. Présente sur les territoires Pays de la Loire, Bretagne, Normandie et Picardie, l'entreprise offre son expertise en matière de Bâtiment, d'Industrie-Environnement, de Concession et de Développement Immobilier et apporte à ses clients et aux utilisateurs de ses ouvrages, des réponses à la fois concrètes et innovantes, compétitives et surprenantes. Illustration avec la réhabilitation de la résidence universitaire de la Bourgeoinière, à Nantes et le concept Océanis, lauréat du programme Puca REHA 2012.

Quille Construction imagine **les cités universitaires de demain**

Comment concevoir la Cité Universitaire de demain ?

Le concept Océanis, lauréat du programme PUCA REHA « Requalification à Haute Performance énergétique de l'habitat » 2012 propose un projet de rénovation de logements étudiants innovant avec écoute des utilisateurs, architecture originale et modes constructifs aux performances thermiques et environnementales élevées. Trois points fondamentaux résultent de ce travail.

En premier lieu, il s'agit d'une résidence proposant différents espaces de vie de 13 à 15 m² répondant à la fois aux besoins d'autonomie, de confort individuel des étudiants (studette jumelée, studette colocation disposant d'une surface commune, CROUS Hôtel pour séjour à durée limitée) et d'une vie plus

participative à travers des espaces de vie collectifs (cuisine) et des services communs (restaurant universitaire).

Deuxièmement, ce sont des choix techniques doublés d'une organisation permettant une réhabilitation en site occupé. Par exemple, des modules préfabriqués « Modul'R Océanis », sont utilisés en façade et en surélévation sont livrés entièrement équipés sur site fini, réduisant ainsi l'impact des travaux en site occupé.

Enfin, ce sont des étudiants « consommateurs », impliqués dans la gestion quotidienne de leurs consommations via des solutions technologiques présentes dans les studios et espaces de vies collectifs.

(Suite page 18)

(Suite de la page 17)

L'ambition de Quille Construction à travers le concept Océanis est de pérenniser des structures existantes bien placées avec une réhabilitation durable qui s'adapte au parcours résidentiel de l'étudiant. Une réhabilitation qui n'aura rien à envier à une Cité neuve !

Une résidence conçue pour optimiser l'espace : la Bourgeoinière, à Nantes

La réhabilitation de la résidence universitaire de la Bourgeoinière réalisée en groupement de concepteur-réalisateur a proposé une solution différente sur l'aménagement des logements et sur le fonctionnement de la résidence.

- Des typologies de logements différents pour mixer les publics estudiantins ≈: 30 chambres avec lavabo de 9 m², 313 chambres cabine avec salle de bain de 9 m², 104 studettes de 14 m² à 17 m² et 18 studios de 19 m².
- Un aménagement des chambres avec salle de bain de 9 m² repensé pour plus de fonctionnalités et d'espace : les chambres sont équipées d'un lit relevable permettant l'intégration d'un coin banquette repas, situé sous le lit et offrant 20% d'espace supplémentaire.
- Des extensions en façade pour augmenter le nombre de logements de la résidence en intégrant les cuisines collectives.

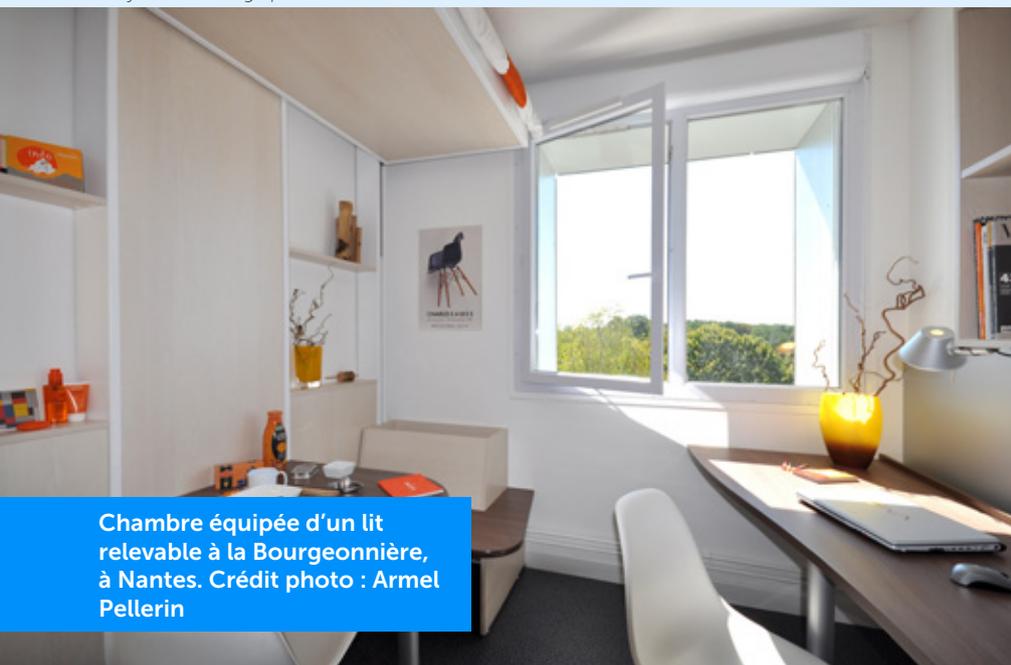
- Un espace de vie étudiants redistribué pour une meilleure fonctionnalité (halls, cuisines collectives, locaux communs, pôle administratif...)
- Des objectifs élevés en termes de performance énergétique avec la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur (Cep inférieure à 110 kWh/m²/an).

Après la réhabilitation de la résidence universitaire de la Bourgeoinière en 2011, Quille Construction réhabilite actuellement en site occupé la résidence universitaire Launay-Violette, à Nantes. ■

Info + www.quille-construction.fr



Willy Berré Photographe



Chambre équipée d'un lit relevable à la Bourgeoinière, à Nantes. Crédit photo : Armel Pellerin

Quelques précisions

■ **Qu'est ce que le PUCA ?** Service interministériel rattaché à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, le Plan urbanisme construction architecture (Puca) initie des programmes de recherche incitative et d'expérimentation ; il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la conception architecturale et urbaine, et de la construction.

■ **Les partenaires du programme.** Le programme REHA « Requalification à Haute Performance Énergétique de l'Habitat », porté par le PUCA, est un appel à candidatures portant sur la requalification des logements collectifs. Il est mené en partenariat avec : l'USH (Union sociale pour l'habitat), l'Anru (Agence nationale de la rénovation urbaine), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), l'Unahj (Union nationale pour l'habitat des jeunes), le CNOUS (Centre national des oeuvres universitaires et sociales) et l'Arc (Association des responsables de copropriétés)

■ **Le concept Océanis, un projet en groupement.** Le groupement est constitué de l'architecte Armel Pellerin, du thermicien Pouget Consultant, d'Altior Industrie pour les cabines de bains tri-fonction, de Denis Industrie pour le mobilier et l'agencement, de Bouygues Telecom et Hager pour les logements connectés, de Sycommo pour la construction modulaire et du constructeur Quille Construction.



Credit photo DMT architectes

L'innovante **Résidence de la Réussite nantaise**

Par Nicolas Delesque

Juin, mois d'inquiétude pour bon nombre d'étudiants et leurs familles quand il s'agit de trouver un logement pour la rentrée prochaine. Les débats sur les lois Enseignements Supérieur, logement et décentralisation ont encore mis à jour les différences d'appréciations entre les acteurs. Prérogatives, responsabilités, compétences, schémas ... que d'incertitudes pour un sujet qui concerne de façon transversale beaucoup de politique publique et qui peut, demain, être un réel frein au développement de notre économie. Pendant ce temps, sans faire beaucoup de bruit quelques expériences innovantes voient le jour. Focus sur une Résidence de la Réussite à Nantes.

En septembre 2013, ouvrira à Nantes une première résidence étudiante d'un genre nouveau : La résidence Universitaire Wangari Maathai.

Cette résidence fait partie d'un programme appelé les « Résidences de la Réussite » lancé en Novembre 2009 lors d'un comité interministériel des Villes (CIV) et réaffirmé en Février 2013 lors du dernier CIV. L'objectif est clair : « Faciliter l'accès aux études supérieures des bacheliers issus des quartiers en favori-

sant leur logement dans les résidences à caractère social : entre 1500 et 2000 places supplémentaires avec accompagnement pédagogique personnalisé ». Après l'ouverture d'une résidence sur Paris mais destiné exclusivement à des étudiants désirant s'inscrire en CPGE, Nantes, sous l'impulsion du CROUS, devrait être la première d'une quinzaine de résidences répartie sur le territoire et dont la programmation prévoit l'ouverture d'ici à 2017.

(Suite page 20)

En bref

- Le choix du bâtiment s'est porté sur une construction en modulaire bois. Deux bâtiments se feront face sur une surface de 5600 m².
- Le bâtiment accueillant la résidence de la réussite compte 126 places réparties entre 54 T2 pour une colocation et 18 T1 sur 4 niveaux.
- Deux salles communes de 41m² chacune seront équipées de mobilier adaptés au travail scolaire et aux activités des résidents
- Chaque logement sera organisé avec 2 chambres individuelles de 14m², une salle de bain et une cuisine. Chaque chambre est équipée du téléphone et d'internet.
- Les modules bois sont fabriqués de manière industrielle ce qui réduit les nuisances du chantier sur le campus.
- La maîtrise d'œuvres a été confié à la SAMO du groupe SNI, l'étude d'architecture a été confié au cabinet DMT et la conception et fabrication des modules à BH- Groupe Beneteau. Une convention de gestion a été signée avec le CROUS de Nantes.

(Suite de la page 21)

Le choix de son implantation n'est pas neutre : au sein même du Campus principale de Nantes, elle permettra aux futures étudiants accueillis une complète immersion dans leurs études. Le constat qui a prévalu à la création de ce dispositif était connu depuis longtemps. Le choix de la poursuite ou non des études pour les élèves de milieu modestes, ou encore le choix de l'orientation donnée à ses études, dépend largement de la proximité de l'offre de formation avec le domicile familial. La hausse vertigineuse des loyers dans la plupart des grandes villes universitaires, n'a fait qu'accentuer le phénomène et reste un frein important à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

UNE RÉELLE RÉPONSE

Mais au delà de l'objectif d'augmenter l'offre de logement social pour les boursiers sur ces territoires, ce programme souhaite aussi s'attaquer à un phénomène bien connu de nos universités qui est l'abandon des études dès les premières semaines de cours et en

grande partie de la part d'étudiants qui ne se « retrouvent » pas à l'université. Méconnaissance culturelle du fonctionnement des universités, difficulté à prendre en charge l'organisation de son travail, hésitations sur son orientation, le métier d'étudiants n'est pas toujours simple et les règles toujours explicites pour faire un bon étudiant. Ce dispositif s'inscrit donc complètement dans la continuité des opérations « Cordée de la Réussite » mis en place par le MESR et porté les rectorats et les établissements d'enseignement supérieur pour faciliter les liens et les contacts entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur.

UN DISPOSITIF PENSÉ

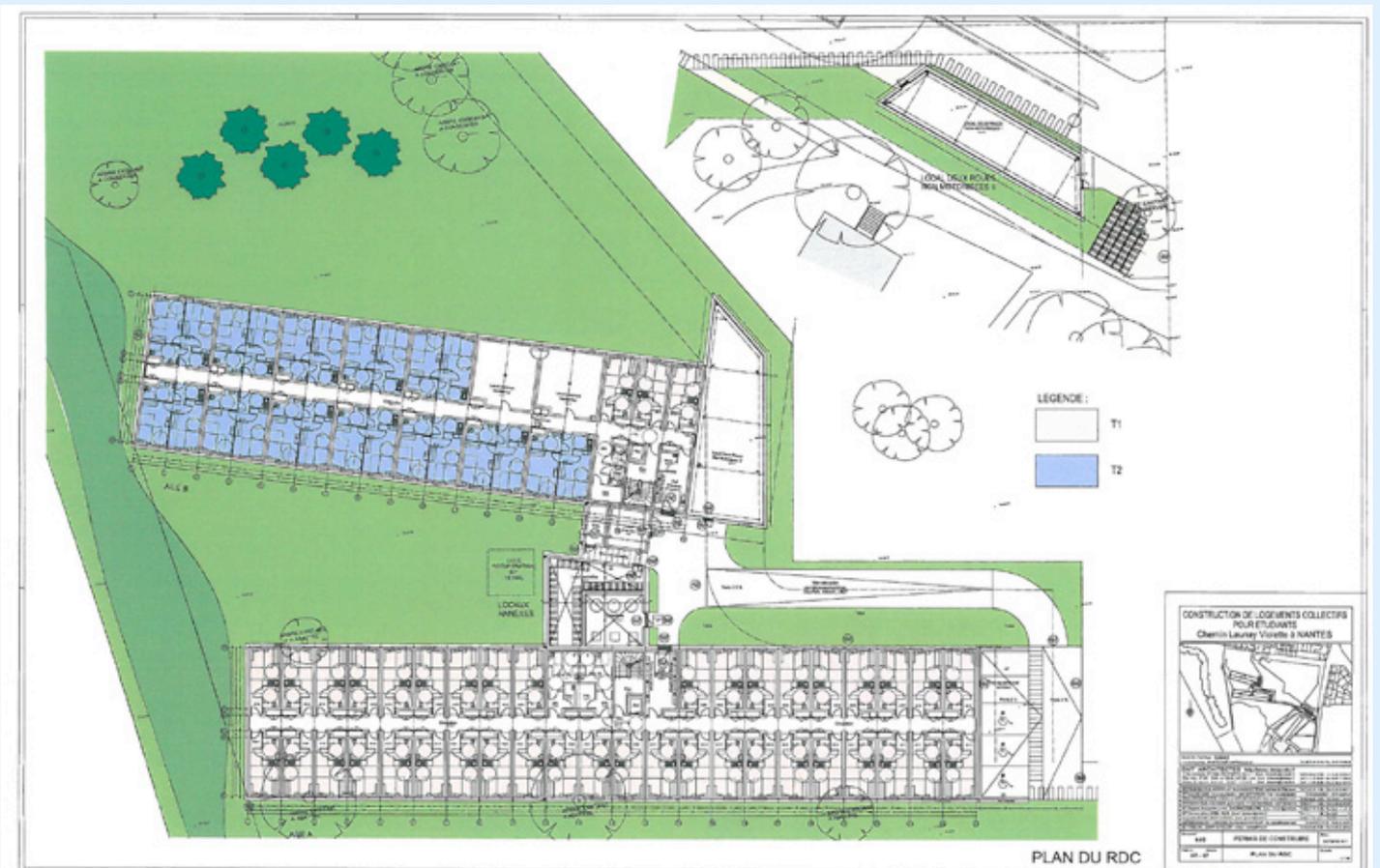
Cinq cordées existent sur l'académie dont deux sur Nantes, ce qui devrait fournir une bonne partie des futurs candidats à cette résidence. En plus d'un logement social dont la gestion sera assurée naturellement par le CROUS, l'ensemble des partenaires de ces cordées, entreprises, établissements, associations seront mobilisés pour assurer un suivi et accompagnement pédagogique des élèves au sein de la résidence, mais

aussi les accompagner dans leurs premiers d'étudiants : découverte de l'Université et de son fonctionnement, accompagnement de leur vie d'étudiant, ouverte culturelle et citoyenne.

Le programme pédagogique a été établi en partenariat entre les établissements scolaires et les associations associés l'Afev, Brio et Passeport Avenir avec chacune des parties un rôle bien précis. Ce programme sera supervisé et accompagné par un référent mis à disposition par le rectorat à qui incombera la mise en place du « soutien personnalisé dans leur poursuite d'étude : organisation du travail, aide aux révisions, aux travaux à rendre, prise de notes, notes de synthèse, dissertation...

L'information a été faites par les services du rectorat auprès des Lycées susceptible d'accueillir des élèves potentiellement intéressés, les inscriptions sont ouvertes, et une commission de sélection placée sous l'égide du recteur a été mise en place pour vérifier les motivations et capacités des candidats. ■

INFO + <http://www.crous-nantes.fr>



Credit photo DMT architectes

La mobilité des bacheliers et étudiants, une préoccupation territoriale

La problématique du suivi des parcours des étudiants a été au cœur, parmi d'autres thématiques, des journées nationales des observatoires qui se sont déroulées à Rouen du 29 au 31 mai. Elle constitue une préoccupation de plus en plus importante pour les acteurs de l'enseignement supérieur, que son approche soit réalisée au niveau d'un établissement ou d'un territoire. La multiplication d'études sur cette thématique en est le reflet. Exemple dans les Pays de la Loire.

Chronique



Par **Loïc Gojard, Président de Résosup**

Dans les Pays de la Loire, trois publications régionales voire inter régionales rédigées par différents acteurs (Rectorat, INSEE et RUOA) sont parues depuis 2011. Elles analysent la mobilité des bacheliers et des étudiants des Pays de la Loire. Morceaux choisis !

L'INSEE des Pays de la Loire (2012) réalise le constat, que nous retrouvons dans d'autres régions comme la région Centre : « les bacheliers et étudiants originaires de la région poursuivent moins souvent et moins longtemps leurs études, privilégiant notamment les filières technologiques et professionnelles de niveau bac + 2. » En 2010, 71% des bacheliers de la région Pays de la Loire poursuivent des études supérieures, alors que la moyenne nationale s'élève à 75%. L'INSEE explique que cet écart est essentiellement dû à la sur-représentation par rapport à la moyenne nationale des bacheliers professionnels dans les Pays de la Loire, jeunes moins enclins à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers des Pays de la Loire poursuivant leurs études tendent non seulement à s'inscrire plus fréquemment dans des formations courtes, comme les STS et les IUT, (41% des entrants dans l'enseignement supérieur des Pays de la Loire en 2009 contre 36% au niveau national) mais éga-

lement à être moins nombreux à continuer leurs études (19% des inscrits en STS dans les Pays de la Loire ont poursuivi une troisième année d'études à l'université ou dans les écoles, contre 26% au niveau national). Cependant pour pallier ce déficit de poursuite d'études après le baccalauréat, les universités des Pays de la Loire travaillent de manière active sur le continuum « bac -3/bac+3 », sur la transition lycée-université.

Au-delà de cette mobilité scolaire, le Rectorat de l'Académie de Nantes (2011) met en évidence la mobilité géographique des néo-bacheliers. « Un bachelier sur sept parmi ceux qui poursuivent dans l'enseignement supérieur (Université, STS ou CPGE) quitte l'académie, ce qui représente près de 2 500 jeunes. A l'inverse, on observe de nombreuses entrées dans l'académie en provenance d'autres régions, avec 1 700 arrivées dans une filière universitaire, près de 1 000 en STS et 600 en CPGE. [...] La région se caractérise en outre par une intensité très élevée des échanges d'étudiants avec les autres régions, notamment ses voisines. Si les pôles d'enseignement supérieur attirent surtout des néo-bacheliers (en particulier en BTS), ils présentent un léger déficit d'attractivité au-delà de bac + 2. »

L'étude du RUOA (Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique), en s'appuyant sur le Système d'Information sur le Suivi des Étudiants (SISE), analyse la mobilité des étudiants inscrits en Licence ou en Master des 10 établissements du RUOA qui sont répartis sur 4 régions (Bretagne, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes). Comme mis

en évidence au niveau des Pays de la Loire par la publication du Rectorat, les établissements du RUOA présentent un léger déficit d'attractivité entre la Licence et le Master. « 6% des étudiants de L3 entrent dans un établissement du RUOA en s'inscrivant en M1. Inversement, 9% quittent le RUOA pour s'inscrire dans un autre établissement répertorié dans le SISE. [...] Le flux des étudiants entre les universités du RUOA est lui aussi peu élevé puisque seulement 7% des étudiants du RUOA réalisent une mobilité interne ». Sont également décrits dans cette publication les flux d'entrée et sortie, pour chaque établissement et par discipline, des établissements du RUOA vers des établissements hors RUOA ou entre établissements du RUOA.

Une analyse encore plus fine des parcours et des mobilités pourrait être réalisée en disposant au sein d'un même système d'information de l'ensemble des inscrits dans des formations de l'enseignement supérieur. L'ORES de l'Université Lille Nord de France a mis en place une telle base de données concernant l'ensemble des inscrits dans une formation d'enseignement supérieur de la région Nord-Pas de Calais. Expérience unique en France. D'autres régions suivront-elles cet exemple ? Bientôt un système d'information national unifiée ? ■

Info + www.resosup.fr

Quelques publications

- INSEE Pays de la Loire. *Étudiants des Pays de la Loire : des mobilités géographiques nombreuses, des études moins longues qu'ailleurs*. Septembre 2012.
- Rectorat de l'Académie de Nantes. *La mobilité des bacheliers de l'académie entrés en 2008 dans une classe post-baccalauréat ou à l'université*. Études et Statistiques de l'Académie de Nantes, 2011.02, janvier 2011.
- Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (2011). *Choix de mobilités des étudiants de Licence et de Master à l'intérieur du RUOA*. Rapport ■

Universités, Territoires & Compétences

Philippe Queré est Président d'Interfaces Compétences. Cette association nantaise, qui intervient de plus en plus nationalement, est experte sur les questions d'insertion professionnelle. Entretien.



Philippe Queré, président d'Interfaces Compétences

Pourquoi faut-il imaginer et construire de nouveaux chemins de la professionnalisation et de l'intégration professionnelle des étudiants et jeunes diplômés ?

La massification de l'accès à l'enseignement supérieur a atteint un seuil au milieu des années 1990. Les universités ont porté l'essentiel de cet effort. Elles sont engagées depuis plus de dix ans dans un renforcement constant de leurs démarches pour accompagner la professionnalisation de leurs étudiants. Deux écueils pourraient entraver la réussite de cette volonté.

D'une part la tentation de reprendre des méthodes et outils mis en œuvre dans d'autres contextes d'enseignement supérieur, et notamment par les grandes écoles. Là où les universités accueillent un public nombreux, divers, peu sélectionné, les écoles accueillent un public restreint, fortement sélectionné et relativement homogène. Là où les universités proposent de très nombreuses formations avec de nombreuses possibilités

de passages d'une formation à l'autre, les écoles sont centrées sur quelques formations et des parcours plus linéaires. Enfin, l'articulation au marché du travail de ces formations est différente, là où les écoles sont sur des logiques de fort ajustement et de « niches », les universités concourent à alimenter la diversité et la complexité du marché du travail. Ces différences structurelles lourdes conduisent à ce que des méthodes issues des écoles ne produiraient pas les mêmes effets au sein des universités. (Par exemple les annuaires des anciens, mais aussi la capacité à apporter un accompagnement très individualisé à chaque étudiant, etc.).

D'autre part, les générations se suivent et ne se ressemblent pas toujours. Des évolutions fortes de notre société depuis une quarantaine d'années finissent par produire des évolutions fortes parmi les plus jeunes générations, quant à leur rapport au travail, à l'articulation vie privée / vie professionnelle, quant à leur rapport au temps, leur modalités de socialisation

et leur rapport aux autres et par exemple à la hiérarchie, etc. Ces évolutions ont un impact quant à la manière des étudiants et jeunes diplômés de construire leur projection vers leur avenir professionnel. Il convient de les prendre en comptes. (Exemple : comment insérer les objectifs d'une construction de projet dans les représentations et comportement de personnes ayant fondamentalement un rapport à l'avenir organisé autour d'un temps court).

Ces deux focus nous semblent indiquer la nécessité pour les universités de construire leurs propres méthodes d'accompagnement de la professionnalisation de leurs étudiants, et de renouveler ces méthodes au regard des évolutions générationnelles des publics.

Vous avez initié un dispositif intitulé « Territoires & Compétences » et travaillé sur la visibilité des compétences des jeunes auprès des employeurs, dans le cadre du Conseil de l'Emploi de Nantes Métropole. Quels enseignements ?

De la même manière que pour les jeunes diplômés il n'y a pas un seul et unique marché du travail, les employeurs doivent faire face à une diversité de profils de jeunes diplômés, à des visibilités très disparates des formations, des établissements, à des comportements différents des jeunes diplômés sur le marché du travail.

La question qui se pose alors est celle de savoir comment il est possible, dans le cadre de procédures compatibles avec leurs contraintes de gestion et de temps, de proposer aux employeurs des outils, méthodes et accompagnements à même de leur permettre de ne pas passer à côté des jeunes talents dont ils ont besoin.

Suite page 23)

(Suite de la page 22)

Depuis l'origine de notre projet nous travaillons notamment sur la pratique des stages, qui a connu certaines dérives, certes, mais qui à l'inverse pourrait être plus et mieux intégrée dans les pratiques de découverte et de repérages de jeunes compétences par les entreprises. Avec le dispositif « Territoires & Compétences » nous travaillons avec des acteurs locaux, collectivités portant des politiques publiques en matière d'insertion et de développement économique, avec des institutions, entreprises et associations, intermédiaires sur le marché du travail.

Vous avez organisé il y a quelques mois des journées de travail avec des employeurs et universités pour les 10 ans de l'association... Quelle est votre offre de services aux établissements d'enseignement supérieur ?

Avant de proposer un service, discutons,

échangeons, sur nos analyses respectives des enjeux de la professionnalisation des étudiants, sur les pratiques d'accompagnement. Cette démarche d'analyse et de mutualisation qui est partie prenante de la méthode de travail de l'association trouve un écho dans les « Cahiers » d'Interfaces Compétences. Nous pouvons mettre à disposition des outils et supports pour appuyer les démarches des établissements (exemple : la check-list de l'étudiant stagiaire), de même que nous pouvons animer des conférences ou des ateliers. L'accompagnement à distance nous apparaît comme une des méthodes pouvant démultiplier la capacité d'accompagnement des étudiants par les services d'orientation et d'insertion professionnelle. Nous proposerons à compter de la rentrée 2013 une version profondément revue de notre plate-forme pass-pro à disposition des étudiants, qui proposera aussi des outils pour les enseignants et

professionnels de l'accompagnement de la professionnalisation des étudiants. Dans la lignée de ce travail, ainsi que du travail déjà effectué depuis dix ans avec des universités pour le développement de leurs outils en ligne, nous pouvons accompagner un établissement pour diagnostiquer, enrichir et animer, ou développer sa plate-forme web d'accompagnement de la professionnalisation des étudiants.

Enfin, le travail que nous conduisons depuis les origines de notre projet vers les employeurs, peut nous permettre d'apporter un croisement d'expériences aux établissements sur cette question, ainsi que de concevoir avec un SCUIO-IP ou BAIP des actions nouvelles auxquelles nous pouvons après prendre part. ■

Info +

www.interfaces-competences-coop.fr

13 et 14 juin 2013

Colloque de l'AVUF à Nantes

« Vivre la ville universitaire de demain »

Merci





Sommaire

Page 25 L'intelligence locale **des villes moyennes**
[Lire la suite](#)

Page 26 et 27 Chronique d'Antoine Godbert,
Directeur de l'Agence Europe-Education-Formation
France : **En route vers l'Euromed...**
[Lire la suite](#)

Page 28 5 ans après son rapport, **entretien avec
Denis Lambert.**
[Lire la suite](#)

Page 29 Le logement autonome des jeunes,
entretien avec Claire Guichet.
[Lire la suite](#)

Page 30 Les technologies numériques **au crible de
l'Ifé.**
[Lire la suite](#)

Page 31 Appel des organisations et mutuelles

étudiantes au gouvernement **pour un plan de soutien à
l'AFIJ et à l'insertion professionnelle des jeunes.**
[Lire la suite](#)

Page 32 La chronique de l'ORSU : **Accompagner
l'engagement solidaire des étudiants marocains.**
[Lire la suite](#)

Page 33 Contribution ORSU : **Politique
sciences et société : quelle responsabilité pour les
universitaires ?** par Emmanuelle Annot.
[Lire la suite](#)

Page 34 Entretien avec... **Philippe Houdy,
président de l'Université d'Evry Val d'Essonne.**
[Lire la suite](#)

Page 35 Chronique de Jérôme Sturla : **Le
territoire comme observatoire des inégalités.**
[Lire la suite](#)

L'intelligence locale des villes moyennes

La Fédération des Villes Moyennes (FVM) a organisé le 17 avril un « Rendez-vous de d'intelligence locale » consacré à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Christian Pierret, Maire de Saint-Dié-des-Vosges et président de FVM a insisté sur le lien entre proximité et excellence, enjeux pour l'enseignement supérieur dans les villes moyennes.

La FVM a souhaité prendre part activement aux débats nationaux actuels, notamment dans le cadre des projets de lois sur l'ESR et l'acte 3 de la décentralisation.

Le Manifeste de la Fédération des Villes Moyennes



« Soucieuses de l'avenir de leur bassin de vie, les villes moyennes ont compris très tôt le rôle essentiel de la formation et de l'innovation pour le développement économique et social. Les

maires des villes moyennes ont impulsé une dynamique de projets et consacrent des financements (investissements et frais de fonctionnement) très importants en faveur des formations universitaires et de la recherche appliquée. Ils investissent également dans l'amélioration des conditions de vie étudiante. Ils contribuent enfin au rapprochement entre deux mondes traditionnellement éloignés : l'université et les entreprises.

Les villes moyennes et leurs intercommunalités accueillent 20% de la population étudiante. 36,4% des jeunes en STS et près de 41% de ceux en IUT. Elles sont le siège de 264 sites d'enseignement supérieur, dont 19 universités de plein exercice ou assimilées et 126 sites de proximité appelés « antennes universitaires ». ■

INFO + [Télécharger le Manifeste](#)

TOUR DE FRANCE

À Saint-Nazaire, Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes, explique « qu'un habitant sur 12 de l'agglomération travaille ou étudie à l'Université de Nantes ». L'IUT, la Faculté de Sciences et Polytech facilite l'accès des jeunes nazairiens à l'enseignement supérieur. Les acteurs locaux ont d'ailleurs consigné leurs engagements dans un « Contrat d'Objectifs Partagés ». Françoise Lestien, adjointe au maire de Saint-Nazaire, a détaillé l'intérêt de cet outil. L'agglomération, l'université et la CCI considèrent l'ESR comme des « leviers importants pour l'économie ». Le message aux familles : « étudier dans le supérieur en villes moyennes, c'est possible ». On ne dit pas que tous les jeunes peuvent rester sur le territoire, mais on donne la possibilité de le faire.

« À Béziers, on a bien conscience que l'université est un enjeu pour le territoire » précise Raymond Couderc, sénateur-maire de Béziers. Il y a ici une véritable adéquation avec le tissu économique, notamment avec un cluster sur les industries mécaniques, mais aussi des formations touristiques, et commerciales. La collectivité a même doté quelques chercheurs de l'IUT d'un budget pour développer leur projet robotique en lien avec l'intelligence artificielle, pour un premier lancement à l'automne 2013.

RÔLE DES COLLECTIVITÉS

Pour Gilles Craspay, adjoint au maire et directeur du Centre universitaire Tarbes Pyrénées, « le contexte actuel est empreint de divergences de visions de l'enseignement supérieur entre les grandes villes et les villes moyennes ».



La proximité : clé de la compétitivité

Pour Jean-Loup Salzmann, président de l'Université Paris 13 et de la CPU, « il faut que les universités fertilisent les territoires ». Pour travailler plus et mieux avec les villes moyennes, le credo des présidents d'université est simple : « affirmer que l'ESR sont indissociables, selon les standards internationaux ». Aux côtés d'autres acteurs, les villes moyennes ont toutes leurs places dans le lien entre le maillage territorial et les universités. Les SATT (sociétés d'accélération du transfert de technologies) sont un des meilleurs exemples du travail universitaire, mis à disposition du tissu socio-économique.

Daniel Filatre, conseiller formation-orientation-insertion de la ministre de l'ESR, a réaffirmé que « le projet de loi sur l'enseignement supérieur concerne directement les politiques territoriales ». Il est pertinent de considérer qu'il n'y a pas de hiérarchie fondamentale, il faut prôner « la coopération des acteurs ». Le projet de loi doit laisser les échelles locales s'exprimer en mettant l'État en position de « régulateur ou d'accompagnateur ».

La FVM a présenté son Manifeste à la suite des deux-tables rondes. Ses élus tiennent surtout au maintien de l'ESR sur leurs territoires, son accès pour tous et au développement de l'international, de l'entrepreneuriat et de l'économie. Pour eux, « les collectivités qui financent doivent faire partie de la gouvernance et de la décision de l'enseignement supérieur ». ■

INFO + www.villesmoyennes.asso.fr



En route vers l'Euromed...



**Antoine Godbert,
Directeur de l'Agence
Europe-Education-
Formation France
(2e2F)**

Le 30 avril dernier, l'Agence 2e2f annonçait dans un communiqué de presse une hausse de 23% du nombre de stages Erasmus. Comment expliquez-vous cette tendance ?

Cette augmentation s'explique par le contexte économique défavorable et par un taux de chômage des jeunes très élevé. Les étudiants, conscients de la réalité du marché du travail, ont la volonté de préparer très tôt leur future insertion professionnelle. Ils orientent

pour cela leurs parcours universitaires vers des cursus « pro », multiplient les expériences professionnelles grâce à des jobs étudiants et à des stages, ou encore donnent une dimension internationale à leur CV. Nombre d'entre eux ont compris que le programme Erasmus et son action « mobilité de stage » permet de conférer à leur CV le double label « pro » et « international ». Depuis l'entrée de l'action dans le programme, le nombre de stagiaires Erasmus ne cesse d'augmenter : ils étaient 3 389 Français en 2007-2008, et ont atteint le chiffre de 7 345 en 2011-2012 ! Ces données devraient continuer d'augmenter avec l'arrivée du futur programme Erasmus pour tous qui s'inscrira dans la stratégie « Europe

2020 » en matière de croissance, d'emploi et d'innovation. Erasmus pour tous permettra en effet de renforcer les compétences de tous, de favoriser le développement personnel et d'améliorer l'aptitude à l'emploi : un défi majeur dans une Europe en crise !

Le succès d'Erasmus ne se dément pas et le programme a fêté en 2009 son 2 millionième étudiant. A quand le 3 millionième ?

A la fin de l'année universitaire 2011-2012, nous avons déjà dépassé les 2,5 millions d'étudiants Erasmus. Avec une augmentation de près de 250 000 étudiants chaque année, nous devrions

(Suite page 22)

(Suite de la page 22)

atteindre les 3 millions l'an prochain. Et pour fêter ce cap symbolique, la Commission européenne organise, en partenariat avec l'association Erasmus Student Network (ESN), un grand concours. Ouvert à tous les étudiants d'Europe bénéficiant d'une mobilité Erasmus cette année, le concours sélectionnera un étudiant « ambassadeur » pour chacun des 33 pays participant au programme. Les trente-trois « 3 millionnièmes étudiants Erasmus » retenus seront conviés à la conférence de presse organisée le 8 juillet prochain par la Commission européenne. Ils seront également associés aux événements festifs organisés dans leur pays et largement sollicités par la presse pour partager leur expérience. Avis à tous les étudiants Erasmus : les candidats doivent fournir avant le 23 juin une description de leur expérience de mobilité accompagnée d'une photo ou d'une vidéo. Informations et inscriptions sur www.esn.org

Erasmus, c'est aussi une Europe de l'enseignement supérieur élargie, avec 37 pays participants et bientôt 38 si nos sources sont fiables.

Actuellement, 33 pays participent à l'ensemble des actions du programme Education et Formation Tout au Long de la Vie : les 28 États membres de l'Union européenne, les 4 pays membres de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) et la Turquie, pays candidat. Il faut également ajouter 4 autres pays qui participent partiellement au programme, essentiellement aux actions centralisées gérées par Bruxelles : l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie. Depuis le 24 mai dernier, le Monténégro a rejoint le programme en participant aux actions centralisées. Cela porte à 38 le nombre total de pays participant au programme Education et Formation Tout au Long de la Vie dont fait partie Erasmus. C'est une excellente nouvelle et nous souhaitons la bienvenue au Monténégro.

Erasmus s'ouvre donc petit à petit à de nouveaux pays du pourtour de la Méditerranée. Nous savons d'ailleurs que l'Agence 2e2f est très impliquée dans le groupe de travail Euromed, à quand l'intégration des pays de la rive sud de la Méditerranée ?

Déjà très engagée dans la coopération avec les pays du sud-méditerranée grâce aux programmes Tempus et Erasmus Mundus, notre Agence a en effet choisi de renforcer son orientation euro-méditerranéenne pour préparer l'arrivée du futur programme Erasmus pour tous, qui prévoit une coopération renforcée entre les deux rives de la Méditerranée. C'est dans cette perspective qu'elle a mis en place le groupe de travail Euromed dès la fin de l'année 2011. Il s'agit de réunir régulièrement, à Marseille, les acteurs impliqués dans la coopération en matière d'éducation et de formation avec les pays du sud méditerranéen. L'engagement de l'Agence s'inscrit également en droite ligne avec la volonté du Président de la République de créer un « Erasmus méditerranéen », tel qu'il l'a déclaré à Alger, le 20 décembre 2012.

Euromed a par ailleurs pour objectif de favoriser la lisibilité des dispositifs de mobilité et de coopération avec les pays du sud méditerranéen. C'est pour cela qu'une plate-forme collaborative est en cours de création. On y retrouvera des informations et un accès direct vers les appels d'offres aux programmes nationaux et européens qui permettent de développer de la coopération avec cette zone. Euromed a enfin établi un « papier de position » autour de trois points clé :

- La mobilisation de financements plus conséquents pour la coopération avec cette zone, notamment dans le cadre du budget du nouveau programme Erasmus pour tous ;
- Le développement de mobilités à vocation professionnelle ;
- Une meilleure adaptation des visas délivrés aux citoyens de la zone euro-méditerranéenne en mobilité éducative ou de formation. ■

Comenius Regio : un soutien financier pour les collectivités locales

Les partenariats Comenius Regio ont pour objet de favoriser la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement scolaire, ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre régions et villes d'Europe.

Ces partenariats aident les collectivités territoriales à améliorer les options éducatives proposées aux élèves, de la maternelle au lycée. C'est donc en collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire et d'autres acteurs impliqués dans l'éducation (établissements culturels, associations...), que les collectivités sont invitées à créer un partenariat avec leurs homologues européens.

Les partenariats Comenius Regio peuvent organiser, par exemple, des échanges d'enseignants, des activités communes de formation des enseignants, des apprentissages entre pairs (peer learning), ou des visites d'étude. Ils peuvent également lancer d'autres activités telles que des enquêtes, de nouvelles approches en matière d'éducation, des campagnes de sensibilisation...
Info + www.2e2f.fr

Info + <http://goo.gl/3d1fx>

5 ans après, le rapport Lambert

Denis Lambert est directeur du CROUS de Paris depuis 2009 et président de l'association des directeurs de CROUS. En 2008, alors qu'il était directeur du CROUS de Lyon, il remet un rapport préconisant la mise en place d'un « réseau d'agences pour la vie étudiante ». 5 ans après la publication de son rapport qui dessinait la carte de futures agences pour la vie étudiante, où en sommes-nous ?



Denis Lambert

En 2008, comment votre rapport sur le réseau des œuvres a-t-il été accueilli ?

De façon contrastée, parce que, de par son calendrier de publication, on l'a trop vite associé à la LRU dans ses aspects négatifs. Il a été bien accueilli par certaines organisations étudiantes mais a soulevé des inquiétudes pour d'autres acteurs. Le rapport avait pourtant comme objectif de faire un état des lieux, soulever des problématiques et préconiser des évolutions. Le rapport rappelle l'importance du service public de la vie étudiante et de son opérateur, le réseau des œuvres universitaire (le réseau des agences) et aussi le positionnement affirmé des CROUS comme acteur territorial aux côtés d'autres partenaires, comme les collectivités locales.

Pour vous, quelles ont été les grandes réussites des CROUS depuis 2008 ?

Quand on regarde ce qui s'est passé depuis la publication du rapport, les problématiques posées dans celui-ci sont toujours actuelles comme, par exemple, le positionnement des CROUS ou encore l'évolution de leurs missions au regard de nouveaux contextes (nouveaux paysages universitaires, autonomie des universités, mobilité des étudiants...). Lors des récentes assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, certaines propositions ont été reprises et se trouvaient déjà dans le rapport de 2008, comme le rôle de guichet unique portés par les CROUS pour les services de la vie étudiante ou la mise en place de schémas directeurs de la vie étudiante. Le rôle des CROUS s'est notamment affirmé via de nombreux partenariats avec les acteurs qui s'occupent de la vie étudiante. Le nom donné à l'institution importe peu, ce sont les valeurs partagées qui sont importantes. Les atouts pour les CROUS résident dans leur capacité à la modernisation de leurs services et leur professionnalisation. Ils ont aussi une dimension inter-universitaire. Aujourd'hui Les avancées sont évidentes, quantitativement et qualitativement, sur les activités de restauration et de logement. Nous répondons de façon adaptée à une demande sociale qui a elle-même évolué.

Et sur la place idéale des collectivités dans la gouvernance des CROUS ?

Les politiques publiques en matière de vie étudiante sont marquées, depuis plusieurs années, de plus en plus par une territorialisation de leur action avec une intervention accrue du rôle des collectivités locales dont il faut souligner l'importance. Les CROUS, qui sont en premier lieu des opérateurs de l'État, sont aussi des acteurs et des partenaires territoriaux pour la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la vie étudiante ; à ce titre ils attendent un soutien et une participation renforcés des collectivités. Parmi les actions à mener, il faut établir un nouvel état des lieux des besoins des services de vie étudiante sur les territoires et définir une programmation de l'offre des services dans le cadre de schémas directeurs régionaux ou locaux de la vie étudiante notamment s'appuyant notamment sur l'État, les CROUS, les Universités et bien entendu les collectivités. En fonction de la nature des questions programmées et du territoire idoine, l'interlocuteur privilégié sera la commune, la communauté d'agglomération ou la région. Il faut avoir, sur un territoire donné, une vision cohérente de l'offre de logements sociaux et d'équipements pour la vie étudiante (restauration, accueil, sports, culture...) pour les étudiants et plus largement pour les jeunes en formation. Les politiques régionales doivent s'articuler avec celles des villes comme pour le logement ou la mobilité des étudiants.

Comment imaginez-vous les CROUS en 2020 ?

Des grands établissements qui soient porteurs de tous les services qui améliorent les conditions de vie des étudiants, opérateurs et partenaires des autres acteurs. On ne peut que souhaiter une pérennisation de l'institution s'adaptant aux besoins des publics, collectivités et établissements. Sur la restauration par exemple, les CROUS pourraient devenir l'opérateur de l'ensemble de l'offre de restauration sur les campus, sans forcément se spécialiser sur l'offre sociale. ■

INFO + www.crous-paris.fr

Le logement autonome des jeunes

Claire Guichet, Vice-Présidente de Section de l'éducation, de la culture et de la communication du Conseil économique Social et Environnemental a publié en janvier 2013, un rapport sur le Logement autonome des jeunes. Entretien.

Le logement tend à devenir le problème numéro 1 pour les jeunes qui souhaitent «bouger». Vos travaux le confirment ?

Nos travaux, et particulièrement les auditions que nous avons mené ont effectivement montré à quel point l'accès au logement devient une priorité pour l'ensemble des jeunes, avec des difficultés spécifiques dans les grands centres urbains, mais plus généralement sur l'ensemble du territoire. La décohabitation est évidemment très liée à la mobilité : qu'il s'agisse de poursuivre des études ou de s'insérer professionnellement, il est frappant de constater qu'alors que le monde de la formation et de l'emploi demande de plus en plus de flexibilité et de mobilité aux jeunes, le marché du logement persiste à exiger des garanties

et des statuts, notamment le CDI, qui sont très difficilement accessibles à notre génération.

Logement jeunes, logements étudiants, pensez vous qu'il faille comme aujourd'hui continuer de séparer les sujets, ou au contraire construire des ponts ou synergies?

Là encore, l'offre de logement doit s'adopter aux évolutions de la société et pas l'inverse. Il y a de plus en plus de porosité entre les différents statuts : étudiants, salariés, précaires... On observe un développement de l'alternance, des allers retours entre l'emploi et la formation de plus en plus nombreux, et aussi l'émergence d'une nouvelle période de la vie, malheureusement très précaire, faite de stages, de contrats courts et de mobilités fréquentes. Face à cette situation, les jeunes ont du mal à trouver une cohérence dans des logements accessibles en fonction des statuts.

Il ne s'agit pas de nier le besoin d'une politique de logement social étudiant : cette dernière relève de la capacité à mener des politiques d'attractivité universitaire ou d'attractivité internationale et à répondre à des impératifs sociaux pour démocratiser l'enseignement supérieur. C'est pourquoi nous préconisons de renforcer le rôle des CROUS et de créer un statut juridique unique pour le logement étudiant. Mais ceci ne doit pas nous empêcher de penser des synergies plus importantes, par exemple entre les URHAJ et les CROUS, mais aussi dans l'accès aux logements participant de projets innovants, comme ceux de l'AFEV. De manière générale, c'est dans la diversité de l'offre que se trouve la réponse : il nous faut développer des offres d'habitat partagé dans le parc public



comme dans le parc privé, construire des bâtiments comprenant des logements de taille et de configuration différente et donc des loyers différents... C'est dans cette diversité de l'offre que chaque jeune trouvera une réponse à ses besoins, à chaque stade de son parcours d'insertion personnel et professionnel.

Une de vos préconisations est de prévoir un «chef de fil territorial», plutôt des agglomérations que les régions: au vu de l'urgence, ce n'est pas plutôt une nouvelle «prérogative» qu'il faudrait imposer ?

Nous savons bien comme il est difficile de mettre en place une nouvelle prérogative, tant chaque niveau d'administration publique défend sa légitimité à agir. La question du logement n'échappe pas à cette règle : aucun niveau ne veut l'abandonner et surtout pas le niveau municipal, dont les permis de construire constituent une importante part du travail quotidien. Dans ce contexte, la mise en place d'un chef de fil territorial permettrait dans un premier temps d'avoir des politiques cohérentes, à l'échelle des SCOT notamment, mais aussi plus proches de l'échelle des bassins d'emploi. Une telle coordination pourrait permettre de glisser en douceur vers une nouvelle prérogative, mais à ce stade le CESE n'a pas souhaité se prononcer en ce sens. ■

Info + <http://www.lecese.fr>



Claire Guichet

Les technologies numériques au crible de L'IFÉ

Par François Perrin, critique littéraire

En octobre 2012, l'Institut français de l'éducation (IFÉ) publiait un Dossier d'actualité sur la thématique des technologies numériques dans l'enseignement supérieur. En une trentaine de pages, Laure Endrizzi, chargée d'étude et de recherche s'efforçait ainsi de mettre en relation les très vives attentes du monde de l'éducation à l'égard de ces nouveaux médias et les mutations et pratiques effectivement à l'œuvre depuis l'an 2000.



Les équipes de « Dossier d'actualité – Veille et analyses » de L'IFÉ s'attaquaient peu après la rentrée dernière à un sujet d'envergure : les technologies numériques dans l'enseignement supérieur, constatant qu'elles se situaient à l'heure actuelle « entre défis et opportunités. »

NO SIGNIFICANT DIFFERENCE ?

Au cœur de l'analyse de Laure Endrizzi, une évaluation qualitative de l'impact de ces technologies sur les apprentissages. Si le sujet déchire depuis les années 80 les diverses équipes de chercheurs, sans qu'une réponse unanime n'ait été susceptible d'émerger, la situation actuelle se caractérise avant tout par le fait que les nouvelles technologies ne constituent plus une option mais une indéniable réalité : elles sont entrées de fait dans les modes d'apprentissage.

Reste à les intégrer aux procédures de la meilleure des façons, plutôt que d'en questionner la légitimité ou même de supposer au contraire qu'elles vont de soi – surtout dans un contexte où l'autonomie des universités pousse ces dernières à répondre mieux que jamais à la demande sociale.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

En France, les pouvoirs publics hésitent depuis longtemps entre expérimentation de nouveaux dispositifs de formation complets et production de « simples » contenus numériques. Pour autant, la question de l'équipement des étudiants et des campus semble plus ou moins réglée aujourd'hui. En revanche, l'évaluation de l'accompagnement comme de la « ré-ingénierie de formation » à l'œuvre au sein des universités, a priori insuffisants, demeure malaisée à mettre en œuvre.

Le manque de coordination, de centralisation des décisions, un traitement « à part » de ces questions, la crainte de succomber à des « effets de mode » contribuent à esquisser un état des lieux caractérisé par la fragmentation des démarches, avec pour conséquence des échecs (ou réussites relatives) heureusement riches d'enseignement.

NOUVELLES PRATIQUES : INTÉGRER SANS SURESTIMER

Bien entendu, la « culture des écrans » et les nouvelles pratiques à l'œuvre influent sur les moyens comme sur les « opportunités d'apprendre ». Mais Laure Endrizzi choisit la prudence en estimant que « le niveau

d'adoption ou de dépendance à l'égard des technologies numériques n'influence pour l'instant qu'à la marge les expériences dans l'enseignement formel. » Il est également trop tôt pour valider un changement structurel des processus cognitifs, mais temps de constater par exemple une demande croissante, de la part des étudiants, de « ressources à utiliser en autonomie » - changements qui doivent plus inciter pour le moment le système éducatif à considérer les TIC comme un moyen d'améliorer l'enseignement plutôt que comme un moyen de le révolutionner en profondeur. De fait, il convient de ne pas non plus surestimer les attentes des étudiants – relativement « conservateurs » à plus d'un égard - en termes d'intégration des TIC au sein de l'enseignement, mais de mesurer la nécessité cruciale de mener une réflexion sur les acquis d'apprentissage, préalable indispensable à la « transition vers des pédagogies plus actives. »

Ainsi, si les TIC présentent, intégrées de manière articulée aux processus d'enseignement, un net potentiel, la pédagogie demeure aujourd'hui la condition sine qua non d'un apprentissage performant, efficace et satisfaisant. ■

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DAVeille/78octobre2012.pdf>

Appel des organisations et mutuelles étudiantes au gouvernement **pour un plan de soutien à l'AFIJ et à l'insertion professionnelle des jeunes**

L'AFIJ connaît depuis plusieurs mois des difficultés financières liées aux baisses successives de ses financements publics, mettant aujourd'hui en cause la pérennité d'une des seules structures entièrement dédiée à l'accompagnement vers l'emploi des jeunes sortants de l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, un rapport présenté par une mission des inspecteurs généraux à la demande du gouvernement ne cherche aucunement des solutions pour pérenniser la structure et permettre aux organisations étudiantes de s'emparer des questions d'emploi des jeunes. Le rapport ne préconise qu'une coupe pure et simple des financements de l'association !

L'ensemble des organisations étudiantes représentatives (UNEF, FAGE, PDE et UNI) et des mutuelles étudiantes (LMDE et EmeVia) demande au gouvernement de rejeter les conclusions de ce rapport en mettant en place en urgence un plan d'aide à l'association et en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur. La remise en cause d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes serait en effet en totale contradiction avec les priorités données par le Président de la République en faveur de l'emploi et en particulier celui des jeunes.

L'AFIJ, OUTIL DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DEPUIS PRÈS DE 20 ANS.

Créée à l'origine à l'initiative du Gouvernement et des organisations étudiantes, l'AFIJ est depuis 1994 un acteur à part entière de la lutte contre le chômage en répondant par des actions ciblées, complètes et innovantes aux difficultés concrètes que rencontrent les jeunes sortants de l'enseignement supérieur, diplômés ou non, durant toute leur période d'insertion professionnelle.

L'AFIJ concentre l'essentiel de son intervention sur les jeunes sortants de l'enseignement supérieur, qu'ils soient diplômés ou non et dont les problématiques sont spécifiques. En particulier :

- des jeunes en décrochage universitaire (en échec en premier cycle universitaire) par un suivi spécifique ;
- des jeunes diplômés généralistes (titulaires d'une licence ou d'un master non professionnel), en amont et pendant

toute leur période d'insertion professionnelle ;

- des jeunes diplômés en grande difficulté sociale (jeunes issus des quartiers politiques de la ville, boursiers, etc.), en recherche d'emploi.

Ces trois publics sont connus aujourd'hui pour ne bénéficier de peu, voire d'aucun accompagnement spécifique par les acteurs du service public de l'emploi dont ils sont exclus des publics prioritaires.

L'expérience de l'AFIJ et les études réalisées ont montré que ces profils de jeunes en recherche d'emploi subissent des tensions sur le marché de l'emploi avec un effet amplifié dû à leur statut d'entrant sur le marché, à leurs attentes spécifiques après un cursus universitaire ainsi qu'à leur statut « d'entre deux ».

Les actions de l'AFIJ consistent à travers son réseau et à ses partenariats multiples avec les BAIP dans les universités, les CROUS, les CRIJ, les Missions Locales, Pôle Emploi et d'autres acteurs de l'emploi comme l'APEC et l'APECITA, à :

- participer à la réorientation professionnelle d'une part des jeunes en rupture de projets,
- mettre en relation les jeunes et les professionnels, pour favoriser l'égalité des chances,
- proposer toutes les solutions d'alternance ou d'emploi (secteur marchand, Économie Sociale et Solidaire, fonctions publiques) et de création d'activités,
- prioriser les métiers en tension : les métiers peu connus ou peu attractifs mais qui embauchent
- participer à la réussite des mesures publiques en faveur des contrats d'alternance, des emplois francs et tout autre dispositif mis en place.

UNE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFIJ LIÉE AUX BAISSÉS DE FINANCEMENTS PUBLICS

Créée avec l'appui des pouvoirs publics, l'AFIJ bénéficie depuis son origine de financements publics (Ministères, collectivités, agences et services déconcentrés de l'État) pour mener ses actions et développer de nouveaux services. Depuis plusieurs années, l'AFIJ est touchée par la réduction des finances publiques et l'absence d'une vision

pluriannuelle sur ses financements.

Suite à différentes rencontres avec le gouvernement en fin d'année 2012, une mission conjointe des inspections générales des Finances, des Affaires sociales et de l'Éducation nationale a été initiée afin d'émettre des propositions sur le lien entre les activités de l'AFIJ et les objectifs des pouvoirs publics en matière d'emploi des jeunes.

Reconnaissant des difficultés de gestion liées aux difficultés financières, le rapport présenté ne propose aucune piste de développement des activités de l'AFIJ en lien avec les priorités des politiques publiques et concentre ses propositions sur de nouvelles économies à faire réaliser au budget de l'État sur le dos des jeunes en insertion professionnelle.

Les organisations et mutuelles étudiantes estiment que la remise en cause des activités de l'AFIJ serait catastrophique pour les dizaines de milliers d'étudiants qui bénéficient chaque année des activités et du réseau de recruteurs de l'association. De plus, le rapport semble oublier que l'AFIJ constitue aujourd'hui le seul espace permettant aux organisations et mutuelles étudiantes d'être des acteurs des politiques en faveur d'emploi des jeunes.

L'AFIJ n'est pas une structure comme les autres, tant son action se trouve au cœur des objectifs des politiques publiques. Elle a été créée à l'initiative des pouvoirs publics qui ont souhaité répondre aux problématiques spécifiques des jeunes issus de l'enseignement supérieur. Cette volonté ayant trouvé un écho chez l'ensemble des organisations étudiantes représentatives ainsi que des mutuelles étudiantes et a abouti à la création d'un outil unique et pertinent.

Alors que le chômage des jeunes, et notamment des jeunes issus de l'enseignement supérieur est en constante augmentation, l'ensemble des organisations et mutuelles étudiantes réaffirme son attachement à cette association et demande au gouvernement de se saisir au plus vite de la situation pour permettre à l'AFIJ de pouvoir continuer à exister avec un appui financier stable et pérenne de la part de l'état pour mener ses missions partagées en lien avec les pouvoirs publics. ■

INFO + <http://afij-actualites.org>



L'ORSU a été initié par l'Afev et UNICEF France, en association avec l'ARF, l'AVUF et la CPU, avec le soutien de la MGEN et en partenariat avec Universités & Territoires. Le comité d'orientation est présidé par Camille Galap. Retrouvez les contributions et bonnes pratiques de l'ORSU.

Accompagner l'engagement solidaire des étudiants marocains

Par Julie Testi, chargée de mission de l'ORSU

L'UNICEF a lancé dans plusieurs pays l'initiative « UNICEF campus » qui a pour but d'inciter les étudiants et les universités à s'impliquer dans le cadre de promotion des droits de l'enfant. Ce programme a été adapté et lancé en novembre 2012 au Maroc pour offrir des opportunités de participation à la jeunesse estudiantine afin de donner corps à l'engagement citoyen.

Le programme est mené en partenariat avec le réseau marocain Carrefour Associatif et le réseau français Étudiants & Développement avec comme objectif de favoriser une plus grande implication des étudiants dans des dynamiques associatives citoyennes et solidaires, afin que le public étudiant devienne un acteur à part entière de la vie associative au Maroc et qu'il soit reconnu comme tel, permettant au passage de valoriser des messages clés de l'UNICEF.

Il s'agit donc d'accompagner les étudiants dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets axés sur la citoyenneté et la solidarité, y compris dans leur ville/village d'origine, et dans le développement de relations partenariales avec des organisations de la société civile, afin d'améliorer la qualité et l'impact des projets étudiants.

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ISSUES DE L'ENGAGEMENT

Pour Jean-Benoit Manhes, Représentant Adjoint de l'UNICEF Maroc, et Lucia Bernardo Fernandez, responsable du projet, « le contexte marocain est aujourd'hui caractérisé par un fort taux de chômage des jeunes diplômés, et par la difficulté croissante à intégrer le secteur public. Cette situation pose donc la question de l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi ». Les étudiants ont, en général, peu d'opportunités au cours de leurs études de réaliser des travaux concrets de terrain permettant d'acquérir des compétences non-formelles et de développer des contacts avec des structures extérieures au milieu universitaire.

Ils sont peu préparés à s'insérer dans la vie professionnelle à l'issue de leur cursus universitaire et sont peu au fait des réalités sociales de leur territoire et de leur propre pays.

En accompagnant les étudiants en parallèle à leur processus d'apprentissage, cette initiative leur offre la possibilité de conduire leurs propres projets, de diversifier leurs compétences et de compléter leur cursus universitaire par une expérience concrète et valorisable, dans leur perspective future d'intégration du marché du travail. Lucia précise également que « le deuxième aspect important du projet consiste à encourager les associations au sein des universités à se développer et/ou à renforcer les dispositifs destinés aux collectifs étudiants, à faire du plaidoyer pour faire reconnaître la valeur pédagogique de l'engagement, et à prendre conscience du potentiel rôle social des universités en faveur du développement des territoires ».

DONNER CORPS À UNE VOLONTÉ D'ENGAGEMENT

Aujourd'hui, plus de 150 collectifs étudiants (clubs, associations...) ont été recensés dans le cadre de cette initiative, et plus de 50 responsables associatifs étudiants ont été formés afin d'être davantage outillés pour porter leurs propres projets. Deux universités publiques, l'Université Mohammed V Souissi de Rabat et l'Université Hassan II Ain Chok de Casablanca participent activement à la mise en œuvre de cette initiative.

Les projets portés par les étudiants sont très variés. Ils sont nombreux à s'inves-

tir auprès de structures de l'Économie Sociale et Solidaire et à travailler sur tous types de thématiques (promotion des droits de l'enfant, éducation, développement rural, agriculture...) au profit de petites communautés rurales. Ils s'impliquent également près de chez eux, comme l'explique Valentine Abhervé, d'Étudiants & Développement : « Nous avons soutenu financièrement quelques projets étudiants dans le cadre d'un appel à projet, grâce à l'appui de l'UNICEF et du Programme Concerté Maroc. Ainsi, des étudiants de Casablanca ont travaillé avec un lycée d'un quartier populaire pour accompagner des lycéens dans la préparation et la mise en œuvre de projets visant à améliorer les conditions d'étude et à développer des activités extra-scolaires dans l'établissement : restauration scolaire, bibliothèque, groupe de théâtre, activité de nettoyage... L'initiative a été menée en lien avec les équipes pédagogiques de l'établissement : restauration scolaire, bibliothèque, groupe de théâtre, activité de nettoyage... L'initiative a été menée en lien avec les équipes pédagogiques de l'établissement sont un bon exemple de l'implication d'étudiants du supérieur sur leur propre territoire. À Rabat, les étudiants étrangers en médecine ont quant à eux mis en place une journée au sein de l'établissement portant sur l'interculturalité, dans le but de favoriser l'intégration des étudiants étrangers et de lutter contre les discriminations dont ils peuvent être victimes au sein du milieu universitaire ».

L'enjeu pour la prochaine année universitaire est de renforcer les liens entre ces initiatives étudiantes et le tissu associatif local. ■

Info +
www.orsu.fr



Politique sciences et société : quelle responsabilité pour les universitaires ?

Par Emmanuelle Annot,

Maitre de conférences HDR en sciences de l'éducation - Université du Havre

Répondre aux besoins des habitants d'un territoire local ou régional en matière de vie sociale et de culture, telle est désormais une des missions d'une université socialement responsable (Annot, 2012). J'ai découvert le concept de responsabilité sociétale des universités grâce à un voyage au Brésil. Accueillie dans une des universités de Fortaleza située dans l'État du Ceara, l'UNIFOR, j'ai pris conscience des multiples dimensions que pouvait recouvrir ce concept inscrit dans le projet d'établissement de cette université privée financée par une fondation.

À l'UNIFOR, les habitants des alentours, souvent de condition très modeste, peuvent bénéficier directement d'une offre de services au sein de l'établissement dans plusieurs domaines : le soin, l'éducation, la formation, l'aide juridique, la culture, l'accès aux technologies. Les étudiants de leur côté se forment au contact de ces publics accompagnés par les enseignants de l'université. Certains interviennent, par exemple, auprès des enfants de milieu défavorisés vivant aux portes du campus dans un environnement où les différences sociales sont très contrastées. Ce voyage et ces rencontres m'ont ramenée à une question fondatrice posée par de grands pédagogues comme Fernand Oury en France ou Paulo Freire au Brésil : à quelles conditions une institution, en l'occurrence une université, peut-elle devenir instituante, c'est-à-dire peut-elle contribuer à la transformation de la société ? Poussée par la curiosité, j'ai entrepris une recherche sur la signification que recouvrait le concept de responsabilité sociale pour la France à partir du recueil de publications scientifiques en langue française et de documentation institutionnelle.

Si on s'intéresse au cas des entreprises, le concept de responsabilité sociale a été introduit en plein processus de mondialisation (Gendron, 2009). Bien que la référence au modèle entrepreneurial fasse son chemin dans les universités françaises (Musselin, 2001), l'État exerce toujours un contrôle important sur les établissements et les finance en grande partie en référence aux principes du service public. Ce constat réfute la possibilité d'une transposition d'un concept emprunté au monde des entreprises ou des fondations privées pour définir leur fonctionnement. Toutefois, dans le cadre de l'autonomie des universités, certaines évolutions méritent qu'on porte son attention sur elles : la transformation des relations entre les universités et leur territoire ou le développement des initiatives citoyennes prises par les établissements publics devenus autonomes dans les domaines de la culture, de la vie étudiante ou de la formation. C'est pourquoi, dans un numéro de la revue du CERFEE intitulé « Égalité des chances, universités et territoires » (2012) coordonné avec Richard Etienne, Professeur de sciences de l'éducation à l'université Paul Valéry Montpellier III, nous avons entrepris une réflexion sur le rôle de l'université française en tant que service public « de proximité ». Bien qu'émettant des réserves sur l'application directe d'une idée issue du secteur privé- la responsabilité sociale- au secteur public, il ne faudrait pas, comme il est dit familièrement, jeter le bébé avec l'eau du bain. La réflexion sur le rôle des universités et des universitaires dans la société pose la question philosophique de la place des sciences dans la pratique politique exposée ainsi par Jürgen Habermas (1973, p.129) : « Dans la mesure où les sciences sont effectivement mises en oeuvre au profit de la pratique politique, l'obligation est objectivement de plus en

plus forte pour les hommes de sciences de réfléchir aussi maintenant, au-delà des recommandations techniques qu'ils donnent, sur les conséquences que cela entraîne sur le plan pratique »

Cette analyse et ce projet rejoint d'ailleurs les propos bien plus anciens des Compagnons de l'université nouvelle dont la volonté d'intervention sociale et politique témoigne d'une réflexion engagée qui peut être assimilée sur bien des points à la notion de responsabilité sociale : « Une si riche élite, une si médiocre institution ! Tant de labeur individuel, tant d'incapacité sociale ! Là était le secret de notre impuissance » (Les Compagnons, 1918, p. 8).

En conclusion, dans une société qui se transforme à grande vitesse, nous dirons que la responsabilité sociétale des universités et des universitaires se situe bien aujourd'hui au coeur d'un fragile équilibre entre les sciences, la politique et les pratiques sociales. ■

Info + www.orsu.fr

Bibliographie :

- Cahiers du Cerfee (Chercheurs et Recherches en Formation, Éducation et Enseignement) (2012). Égalité des chances, universités et territoires & Varia. (31), Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée.
- Gendron, C. (2009). ISO 26 000 : vers une définition socialement construite de la responsabilité sociale d'entreprise. Les cahiers de la Chaire – collection recherche n° 02-2009, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG UQAM, Montréal.
- Habermas, J. (1973). La technique et la science comme « idéologie ». Paris : Gallimard.
- Les Compagnons (1918). L'Université nouvelle (t. I). Paris : Fischbacher.
- Musselin, C. (2001). La longue marche des universités françaises, Paris : PUF.

Valoriser les compétences

L'Université d'Evry Val d'Essonne UEVE s'est engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation des compétences autres que disciplinaires développées par les étudiants. Propos recueillis par Mathilde Biron, Chargée de développement local Afev 91, et Mélanie Chambon, Déléguée territoriale Afev IDF.

Entretien avec...



Philippe Houdy,
Président de l'université
d'Evry Val d'Essonne

Pourquoi l'amélioration du lien entre l'université d'Evry et son territoire est fondamentale ? L'UEVE est actuellement 13^{ème} au classement des universités françaises concernant le taux de réussite en licence. Il est donc important de valoriser les compétences acquises par les étudiants afin de favoriser leur employabilité. Il apparaît aussi que le territoire dans lequel s'inscrit l'Université, s'il est un potentiel bassin d'emploi pour nos étudiants, est avant tout un lieu de vie. En effet, les deux tiers de nos étudiants de licence proviennent des deux principales communautés d'agglomération du centre Essonne.

En quoi consiste une approche par compétences ? L'approche par compétences consiste à identifier en quoi les diplômes que l'on délivre correspondent aux métiers auxquels ils forment. Elle permet de répondre à un objectif de lisibilité des cursus à la fois pour les étudiants, mais aussi pour les employeurs. La désignation des compétences selon les types de diplômes s'appuie à la fois sur les mots clés établis par le ministère, mais également par les enseignants. Cela a permis d'entamer, avec les enseignants, un travail de réflexion sur les différentes filières afin de trouver un équilibre entre les aspects disciplinaires et fondamentaux des matières et leurs applications.

Comment l'Afev s'intègre dans ce projet ? Une convention a été signée en décembre 2012 entre l'université et l'Afev. Grâce à notre travail commun en faveur de l'engagement des étudiants sur le territoire,

une option libre intitulée « implication étudiante » a vu le jour. Les étudiants peuvent valoriser, grâce à la validation de deux crédits ECTS, les compétences acquises au cours de leur engagement bénévole à l'Afev.

Quelles sont les autres démarches pour promouvoir la valorisation des compétences acquises par les étudiants ? L'université d'Evry s'est dotée dans son équipe présidentielle d'un chargé de mission Validation des acquis et un chargé de mission Ingénierie de l'approche par compétences. L'université a à cœur de s'impliquer dans tous les volets du renforcement et de la revalorisation des compétences que ce soit dans le cadre de la formation continue, de l'alternance ou des VAE, afin de favoriser l'insertion professionnelle. Cela passe également par le développement de partenariats avec le monde de l'entreprise. Nous sommes par exemple en lien avec Pôle Emploi qui nous transmet les statistiques des emplois non pourvus. De cette façon, nous pouvons communiquer plus efficacement auprès des étudiants sur les possibilités de débouchés selon leur secteur d'étude. D'autres liens ont également été tissés avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne, ainsi qu'avec l'association Nos quartiers ont des talents. Afin de développer et valoriser les compétences de nos étudiants, l'UEVE travaille en synergie avec les collectivités locales. Nous avons, par exemple, une action conjointe avec la région Ile de France visant à soutenir la mobilité des étudiants. Le but étant de leur permettre de s'ouvrir à d'autres cultures, mais aussi d'assurer le rayonnement de l'université sur son territoire. Les partenariats avec les collectivités comportent également un axe social, avec la mise en place d'une plateforme d'accès aux soins, en parallèle de la mise en place d'un centre de recherche sur les métiers de la santé (avec le Génopole). ■

Focus

Dans le cadre du colloque de la conférence des présidents d'universités qui s'est tenu à Rennes les 15, 16 et 17 mai 2013, une table ronde a été consacrée à la RSU. Cette plénière, intitulée « La responsabilité sociétale des universités : un défi à relever » présidée par Jean-François Balaudé, président de l'université Paris Ouest, s'est articulée autour des interventions de Catherine Loneux – vice-présidente de l'université Rennes 2- et de Camille Galap, président de l'observatoire de la RSU.

Les participants de la table ronde sont revenus sur le concept de RSU, le définissant comme l'intégration par les universités et en leur sein de toutes les préoccupations culturelles, sociales, économiques, environnementales, dans leurs activités et dans leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société. Puis, Vincent Berger, président de l'université Paris Diderot et rapporteur de la table ronde a émis plusieurs recommandations à l'issue de cette plénière.

Le constat a été fait que si l'université a pu être recroquevillée sur elle-même par le passé, elle doit aujourd'hui être d'avantage au cœur de la société. La RSU permet de donner du sens à l'université et elle a vocation à s'adresser à toutes les composantes des établissements du supérieur qu'il s'agisse des enseignants, des personnels ou des étudiants. Pour rendre la RSU effective, il a été recommandé d'insérer un chapitre la concernant dans les contrats de site et d'établissement. Cette notion trouve également à s'appliquer au sein des politiques de ressources humaines de l'université. En effet, les universités doivent prendre conscience de leur responsabilité quant à la formation, l'insertion et l'accompagnement des jeunes chercheurs. La quatrième recommandation, consiste à encourager les établissements à agir avec les collectivités territoriales sur les questions et les enjeux liés au développement durable. Et enfin contribuer à la construction d'une identité d'établissement en impliquant tous les personnels et tous les étudiants dans la promotion du dialogue entre science et société.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la table ronde ici. ■

Info + www.sites.univ-rennes2.fr

Le territoire comme observatoire des inégalités

Par Jérôme Sturla, chargé de mission à l'Afev

Les nouvelles dispositions législatives, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale et au Sénat, vont modifier notre organisation territoriale. Elles font écho à de nombreuses publications qui, ces dernières années, ont mis en avant la nécessité de repenser nos organisations institutionnelles locales. Pour aborder ces sujets, nous avons rencontré Louis Maurin directeur de l'Observatoire des inégalités.

Pour beaucoup de chercheurs, ces évolutions sont incontournables pour mieux prendre en compte les changements de comportements sociaux des individus, les mutations de notre mode de production et la maîtrise de nos dépenses. Ces transformations ont des incidences sur la nature de nos politiques publiques, singulièrement, en matière de solidarité. Les phénomènes spatiaux paraissent télescoper avec plus de forces les phénomènes sociaux. Ceci pose avec acuité la question des inégalités et le traitement dont elles doivent faire l'objet dans les années à venir. Ce contexte nous permet de signaler le dixième anniversaire de la création de l'Observatoire des Inégalités, www.inegalites.fr.

Lors de notre échange, Louis Maurin, son directeur, précise que la question territoriale « est un invariant qu'il est important de situer dans l'espace et le temps » lorsque l'on évoque l'état des inégalités à l'échelle notre pays. Cet élément est aussi fondamentale, selon lui, que « le sexe, les catégories professionnelles ou les domaines d'analyses tels que la santé, l'éducation, l'emploi... ».

Après une décennie de travaux l'Observatoire a produit des analyses et dressé des états des lieux. Pour son directeur, « la publication de ces données a dé-

montré, que, même si la localisation est importante, la composition sociale d'un territoire reste déterminante ». Elle conditionne son niveau de fragilité et de précarité.

Ce constat a été particulièrement significatif et visible après l'édification des zones d'habitats sociaux dans les années 60 et 70. Au sein de ces grands ensembles, la dureté de la crise économique a sensiblement dégradées la vie des habitants et leur environnement urbain. Dans les années 80, cette situation a conduit d'imaginer une ambitieuse politique volontariste impulsé par l'État et relayé par les collectivités locales : la politique de la ville.

DÉMARCHE METROPOLITAINE

Si depuis, loin s'en faut, tous les problèmes n'ont pas été résolus. Néanmoins, un consensus se dégage désormais pour favoriser l'intégration et la connexion des zones urbaines sensible à la ville elle-même.

C'est l'un des intérêts de la démarche métropolitaine qui permet d'appréhender de manière plus panoramique et plus conjugué les politiques de développement urbain et social.

Aujourd'hui, les modèles urbains sont moins spécialisés et les individus sont

plus mobiles. Pour Louis Maurin, ceci renforce le fait que « le zonage est moins important que les gens qui vivent sur un territoire ». Il cite l'exemple de « la création de logements sociaux dans des programmes de centralité au sein des villes qui rend plus difficile d'aborder les inégalités en matière d'éducation uniquement par le prisme du territoire ». Il évoque également les enjeux nouveaux liés au phénomène de la périurbanisation et de l'étalement urbain. Ceux-ci sont plus complexes qu'ils n'y paraissent.

En effet, si cette réalité urbaine « fait l'objet d'un certain mépris » de la part de certains concepteurs ou penseurs de l'aménagement du territoire, « elle traduit une réelle aspiration de vie personnelle pour une frange importante de population qui y réside ». Contrairement aux zones urbaines sensibles, il s'agit pour la majeure partie des familles un habitat choisit.

En ce sens, l'approche métropolitaine pour être pertinente doit amener à « regarder un paysage en observant de manière plus fine les parties, pour ne pas occulter la réalité » analyse Louis Maurin. L'action public locale nécessite d'être doté d'une loupe et d'une longue vue.

Suite page 36)



Louis Maurin

(Suite de la page 35)

UN OUTIL DE LECTURE

Pour cela que les décideurs doivent se féliciter de l'existence d'outil d'analyse tel que l'Observatoire des Inégalités. Dans son champ, celui-ci alimente la réflexion en maintenant un lien indispensable entre l'état réel de la société et les représentations véhiculées dans l'espace politique.

Cette initiative participe de la nécessité d'oxygéner notre démocratie et de faire preuve de précision dans la lecture des phénomènes sociaux. Ceci est d'autant plus important que le processus décentralisation initiée au début des années 80 se poursuit. Il a connu, et connaîtra encore, des hauts et des bas.

A travers l'ambition métropolitaine et le renforcement du poids des grandes agglomérations l'objectif politique est de prendre en compte la déclinaison urbaine de la mondialisation. Celle-ci génère de nouvelles formes d'inégalités qu'il est nécessaire de comprendre pour pouvoir les traiter de manière efficace. Pour cela, à l'heure d'une territorialisation plus affirmée de l'action publique, « l'existence de contre-pouvoirs semble indispensable » à Louis Maurin « pour se préserver de tout clientélisme local » qui sont sources de remise en cause du caractère égalitaire de notre République. ■

Info + <http://www.inegalites.fr>



« Entre crise de confiance et crise économique, **l'empowerment : un défi démocratique ?** »

L'Université Européenne de l'Engagement de l'Afev fait son come back cet été, et vous donne rendez-vous à Poitiers !

L'Afev, accompagnée par l'association Les petits débrouillards, vous attend à l'Université de Poitiers pour un nouveau cycle de trois ans de son Université d'été. Pour cette 10e édition, 400 jeunes solidaires sont attendus pour réfléchir et contribuer autour de cette question : « Entre crise de confiance et crise économique, l'empowerment : un défi démocratique ? » ■

Info + <http://uee.afev.org>



Universités & Territoires est une publication éditée en partenariat avec l'Afev, l'AFIJ, l'AVUF, l'ADELE et la CPU
ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Comité d'orientation : En cours de constitution
Rédaction : Philippe Campinchi, Nicolas Delesque, Bruno Martin, Soizic Martin, Jérôme Sturla..

Crédits photos et iconographies : Afev, AFIJ, Campus France, DR, Fotolia,

Remerciements : Dominique Ardiller, Anne Benoit, Flavie Chollet-Garnier, Jean-Paul Domergue, Vincent Dupy, Magali Esposito, Antoine Grassin, Antoine Godbert, Quentin Guillemain, Loïc Gojard, Dominique Jégo, Daniel Lamar, Lionel Larqué, Élise Renaudin, François Rio, Julie Testi.

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT **Parties prenantes :** Convention particulière

Universités & Territoires : Chez PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris **Tél :** 0140331793
E-mail : redaction@universites-territoires.fr

Universités & Territoires remercie

